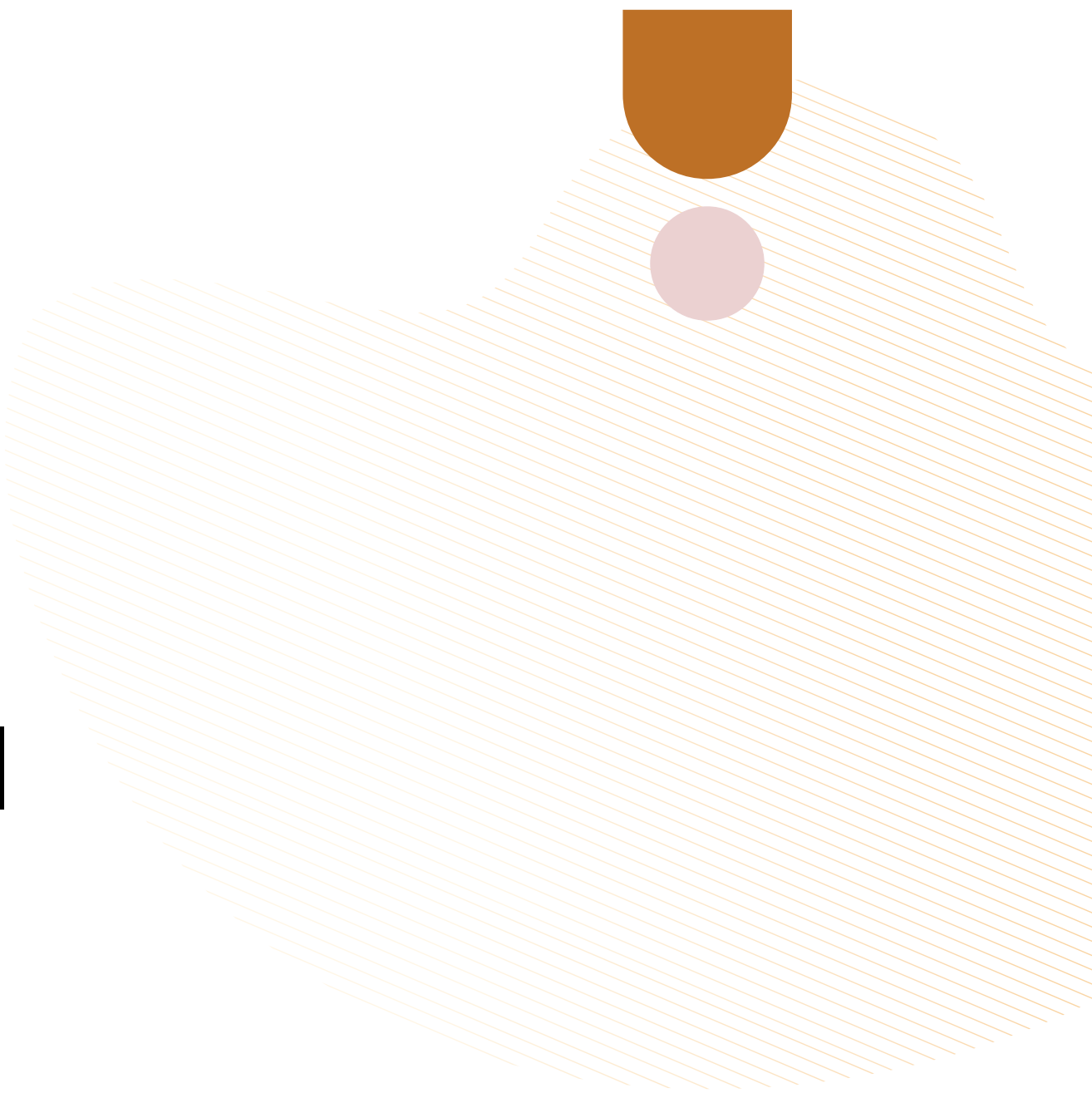


# RÉTROSPECTIVE 2022

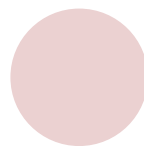


RAPPORT D'ACTIVITÉ

PROJET SOUMIS À L'EXAMEN  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 26 MAI 2023



# EDITO



Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le compte-rendu d'activité de l'Auran. Rétrospective de l'année 2022, son format renouvelé, plus synthétique, plus illustré vous invite à découvrir ou redécouvrir l'ensemble des projets que nous avons réalisés et à poser la focale sur certaines interventions pour lesquelles l'Agence a été particulièrement mobilisée.

Je profite de cette occasion pour saluer toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Agence qui portent au quotidien une exigence forte dans les contenus des projets et qui font vivre avec efficience leurs compétences en réponse aux attentes exprimées par nos communes et intercommunalités.

L'enquête que nous avons réalisée en 2022 auprès de l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran et les nombreux échanges que je peux avoir avec vous en attestent : la force de l'Agence repose avant tout sur son équipe, diverse par ses expertises professionnelles, unie par un même esprit d'engagement et d'utilité au service des territoires.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun pour incarner le renouvellement continu de nos pratiques et de nos savoir-faire, afin de conforter la trajectoire engagée depuis plusieurs années par l'Auran.

Je souhaite en particulier que l'Agence continue à développer sa culture unique de la transversalité, à promouvoir une ouverture forte vers l'écosystème des acteurs publics de l'urbanisme et de l'aménagement, à affirmer son utilité à faire vivre des espaces de dialogue entre les territoires, à cultiver sa capacité à être en veille sur les défis de demain et à s'attacher à diffuser un socle actualisé de connaissances utiles au débat public.

C'est le sens du projet d'Agence conduit par Laurent Fouin qui a pris ses fonctions de Directeur Général de l'Auran il y a tout juste un an, et de la nouvelle feuille de route validée en Assemblée Générale le 20 janvier dernier.

Cette nouvelle étape est le fruit de réflexions partagées avec les Vice-Présidentes et Vice-Présidents de l'Auran, des enseignements de l'enquête conduite auprès de nos adhérents et des chantiers internes qui se sont déroulés au cours de l'année 2022.

Cette nouvelle feuille de route s'est traduite par une réorganisation interne des fonctions de coordination et d'animation des études de l'Agence, autour de l'innovation, l'incubation et la prospective du « laboratoire », des stratégies et des projets de territoire de « l'Atelier », des études opérationnelles, de programmation ou de projet urbain de la « Fabrique », en passant par le traitement et l'analyse des données de la « Salle des machines » et la valorisation, la diffusion et la communication de nos travaux par le « Média ».

Cette réorganisation de la « Manufacture Auran » désormais effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 incarne notre capacité à vous accompagner dans le champ stratégique comme opérationnel, dans un esprit d'ouverture et d'accélération face aux défis posés par les grandes transitions, tout en étant guidé par des modes de faire résolument concrets et pragmatiques face aux impératifs d'efficacité budgétaire de l'action publique locale.

Par sa capacité à faire état des dynamiques en place à différentes échelles, à relever au grand jour les germes de changement liés à l'évolution des modes de vie, de consommer, de travailler, de se déplacer, à mettre en évidence les atouts et les vulnérabilités de nos territoires, l'Agence réalise un travail précieux de décryptage des grandes mutations à l'œuvre. Marquée à la fois par l'approfondissement des champs thématiques



« cœur de métier » de l'Auran et le renouvellement continu de nos domaines d'expertises, l'année 2022 a été l'occasion de repenser la fonction d'observation et de suivi à 360° des dynamiques territoriales. De l'habitat à l'énergie, de la mobilité à l'alimentation, de l'économie à la vie étudiante... les travaux conduits par l'Agence permettent ainsi d'éclairer la conduite d'un grand nombre de nos politiques publiques structurantes.

Engagée en 2022 aux côtés du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire, du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Retz, du Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais et du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie, l'Auran est particulièrement engagée dans la révision des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoTs).

Le grand territoire reste l'échelle la plus à même de résoudre un certain nombre des grands défis contemporains de l'urbanisme, et notamment le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, le développement de l'économie locale au bénéfice de l'emploi pour tous... auxquels viennent s'ajouter les questions d'autonomie alimentaire et énergétique, de relocalisation industrielle plus verte et décarbonnée, d'adaptation au changement climatique ou encore de traduction de l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette ».

Aux côtés des agences d'urbanisme d'Angers et de Saint-Nazaire, l'Auran s'implique également dans les travaux d'Interscot régional dans l'objectif d'animer les échanges entre les structures porteuses de SCoTs et d'identifier les pistes d'actions concrètes pour accompagner les territoires en matière de sobriété foncière, d'armature territoriale ou de développement économique.

Moi-même fortement engagé depuis de nombreuses années dans des travaux interterritoriaux, je peux mesurer les défis qui sont les nôtres aujourd'hui, la nécessité de les partager avec chacun des territoires qui le compose, l'importance d'interroger les habitants et les entreprises qui y vivent et s'y développent, pour adapter au mieux ces documents cadres aux problématiques actuelles, dans un esprit de dialogue et de responsabilité.

Parallèlement, en réponse aux besoins croissants de nos concitoyens et aux attentes en matière de réalisation concrète partagées par de nombreux élus, l'Auran a continué en 2022 à renforcer sa capacité à décliner de manière opérationnelle les orientations stratégiques des politiques publiques au travers de plans guide, d'études programmatiques et de projets urbains.

Par son accompagnement renforcé sur les phases amont des projets, l'Agence porte les enjeux d'une nouvelle fabrique de la ville en travaillant « in situ » les éléments de programmation en phase avec les besoins, mais également les modes opératoires les plus adaptés aux contraintes techniques, économiques et réglementaires, pour rechercher in fine une plus grande maîtrise de l'évolution souhaitée du cadre de vie de nos communes.

Enfin, l'Agence entend jouer pleinement son rôle en matière d'exploration de nouvelles thématiques et d'intégration dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de nouveaux savoir-faire.

Dans le domaine des « datas », l'Auran fait notamment le choix de moderniser en continu ses outils de traitement et de visualisation de

données et d'explorer les nouvelles possibilités offertes par l'Intelligence Artificielle pour ce que peuvent nous apporter ces nouvelles technologies. Sans la mobilisation de ces outils, l'Agence n'aurait pas développé son « cadastre vert », modélisation en 3D et à la parcelle de l'ensemble des arbres présents sur les espaces publics et privés de la métropole ou n'aurait pas mis en ligne la cartographie des îlots de chaleur sur l'ensemble des communes de Loire-Atlantique à partir du traitement de données satellites de la NASA.

Ces outils conduisent aujourd'hui l'Auran à pouvoir travailler aux côtés du Département de Loire-Atlantique, de la Communauté de communes Sèvre et Loire, du Pays de Blain et du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire dans le développement d'une méthodologie de repérage des zones prioritaires de renaturation dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME.

Si ces outils nous apportent une représentation de données enrichies et croisées et des connaissances nouvelles disponibles et mobilisables à l'échelle locale, la transformation positive de nos territoires repose avant tout sur notre capacité à faire système, à accompagner le changement et à rappeler le sens de nos actions au service de l'intérêt général.

C'est par notre capacité collective à faire projet, dans le respect des différents points de vue et en accord avec l'identité de chacune de nos communes, que nous parviendrons, je le crois, à relever les défis majeurs de notre temps.

**Pascal PRAS**  
Président de l'Auran



# L'AURAN : UNE ENTREPRISE PARTENARIALE

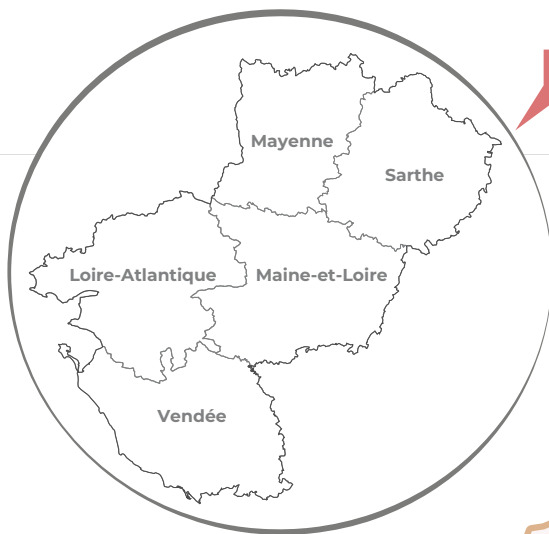
L'Agence d'urbanisme de la région nantaise est un outil partenarial d'aide à la décision pour ses adhérents et leurs partenaires stratégiques.

## Les territoires adhérents :

- Département de Loire-Atlantique
- Périmètres de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- ☺ Nantes Métropole  
et ses **24 communes adhérentes** : Basse-Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire et Vertou
- ☺ Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes
- Communes
  1. Saint-Brévin-les-Pins
  2. Pornic
  3. Machecoul-Saint-Même
  4. Corcoué-sur-Logne
  5. Blain
  6. Nort-sur-Erdre
  7. La Rémaudière
  8. Dompierre-sur-Yon



RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE



Pôle Métropolitain Nantes - Saint-Nazaire



Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Pôle d'Équilibre Territorial du Pays de Retz

Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie



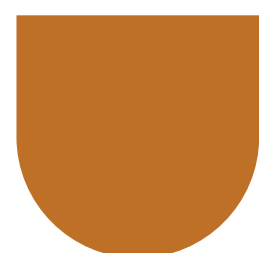
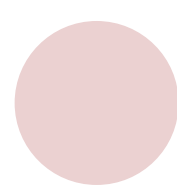
Depuis 1978, l'Auran accompagne la structuration des territoires urbains, périurbains et ruraux de la grande région nantaise. Tout en accompagnant la mise en place du District, de la Communauté Urbaine puis de la Métropole de Nantes, elle n'a eu de cesse d'élargir ses périmètres d'intervention et d'observation. Elle a ainsi vocation à continuer de **développer ses partenariats**, dans une volonté de collaboration assumée avec le monde associatif, les sociétés publiques locales, les entreprises privées, les acteurs socio-économiques ou toute autre structure porteuse, comme elle, de projets d'intérêt général.

Le rapport d'activité de l'Auran vise à rendre compte de la réalisation du programme de travail, à travers la présentation des **études d'intérêt collectif** menées dans ce cadre.

Le rapport d'activité traduit en effet la réponse technique et scientifique apportée par l'Auran à la synthèse des besoins exprimés par chacun de ses adhérents et aux grands enjeux qui les intéressent collectivement. L'ensemble des actions menées par l'Auran en 2021 s'inscrit ainsi dans trois axes stratégiques communs au programme partenarial de travail, à savoir :

- ▷ Le suivi et le développement de l'observation territoriale, facilités par l'articulation entre différentes thématiques (habitat, mobilités, environnement, économie, socio-démographie, etc.) et périmètres d'analyse, susceptibles de contribuer, dans leur complémentarité, à la structuration d'une vision globale et transversale des expertises.
- ▷ L'approche intégrée des projets de territoire et le souci d'harmonisation des politiques publiques, accompagnés par des échelles d'intervention et des méthodes d'investigation variées et ampliatives.
- ▷ L'émergence et la diffusion de savoirs nouveaux par la création et la mise en œuvre de méthodes innovantes, ainsi que par le caractère expérimental de certains travaux d'études.

L'Auran s'associe aussi à de nombreux organismes de formation pour partager son expertise technique et thématique, qu'elle valorise parallèlement par la production de divers supports d'édition et la participation à des colloques.





## MEMBRES DE DROIT

L'ÉTAT  
NANTES MÉTROPOLE

## MEMBRES ACTIFS

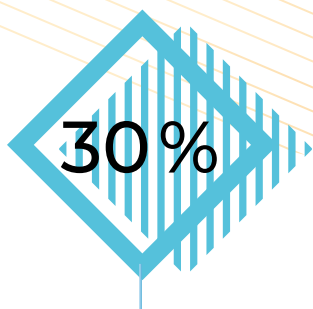
LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE · LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE · LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE · LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ · LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS YON ET VIE · LE SYNDICAT MIXTE DU SCOT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS · CLISSON, SÈVRE & MAINÉ AGGLO · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES · GRAND LIEU COMMUNAUTÉ · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS · PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE · PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ · LA COMMUNE DE BLAIN · LA COMMUNE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE · LA COMMUNE DE NORT-SUR-ERDRE · LA COMMUNE DE SAINT-BRÉVIN-LES-PINS · LA COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON · LA COMMUNE DE MACHECOUL-SAINT-MÊME · LA COMMUNE DE LA REMAUDIÈRE · LA COMMUNE DE PORNIC · LES COMMUNES DE NANTES MÉTROPOLE · LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE · LA CHAMBRE D'AGRICULTURE · LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT · NANTES UNIVERSITÉ

Avril 2023

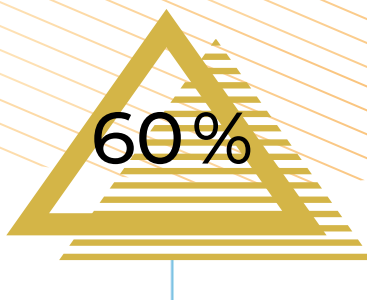
## ET MEMBRES ASSOCIÉS

ACTION LOGEMENT SERVICES · ADEME · ADIL DE LOIRE-ATLANTIQUE · ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE · ATDEC · ATLANTIQUE HABITATIONS · CAISSE DES DÉPÔTS · CIF COOPERATIVE · CINA · EDF · ENEDIS · ENGIE · NANTES SAINT-NAZAIRE PORT · GRDF · GRTGAZ · LA CHAMBRE DES NOTAIRES · LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT · L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT · NANTES MÉTROPOLE HABITAT · NANTES SAINT-NAZAIRE DÉVELOPPEMENT · OLOMA · RTE · SEMITAN · SEM LOIRE Océan DÉVELOPPEMENT · SEMMINN · SPLA LOIRE Océan MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT · SOLUTIONS&CO · SPL CITÉ DES CONGRÈS · SPL LE VOYAGE À NANTES · SPL NANTES MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT · SPL SAMOA

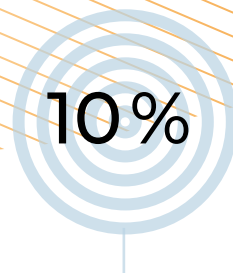
# LES CHIFFRES CLÉS



LE SUIVI ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE



LES EXPERTISES DE L'AGENCE AU SERVICE DES TERRITOIRES



LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS, EXPÉRIMENTAUX

## AU SEIN DE L'ÉQUIPE EN 2022

### ARRIVÉES EN 2022

Louise CHARPENTIER (Innovation & Transitions)  
Paul FRANCOIS (Stratégie & Planification territoriale)  
Flavie LESCLIEUX (Projets & Services urbains)  
Philippe FROCRAIN (Innovation & Transitions)  
Laurane PERCHE (Projets & Services urbains)  
Marion PRETESEILLE (Stratégie & Planification territoriale)  
Stéphanie ROUSSELOT (Ressources administratives)



### DE PASSAGE EN 2022

Emilie DUC (Communication & Données)  
Virginie HAMARD (Communication & Données)



### DÉPARTS EN 2022

Yohan CADIOT (Communication & Données)  
Annick DUBOIS (Stratégie & Planification territoriale)  
Christel ESTRAGNAT (Économie territoriale)  
Benoist PAVAGEAU (Direction Générale)  
Bruno VAN DEN BROUCKE (Stratégie & planification territoriale)  
Eve VICQUENAUULT (Économie territoriale)  
Louise VIOLAIN (Stratégie & planification territoriale)



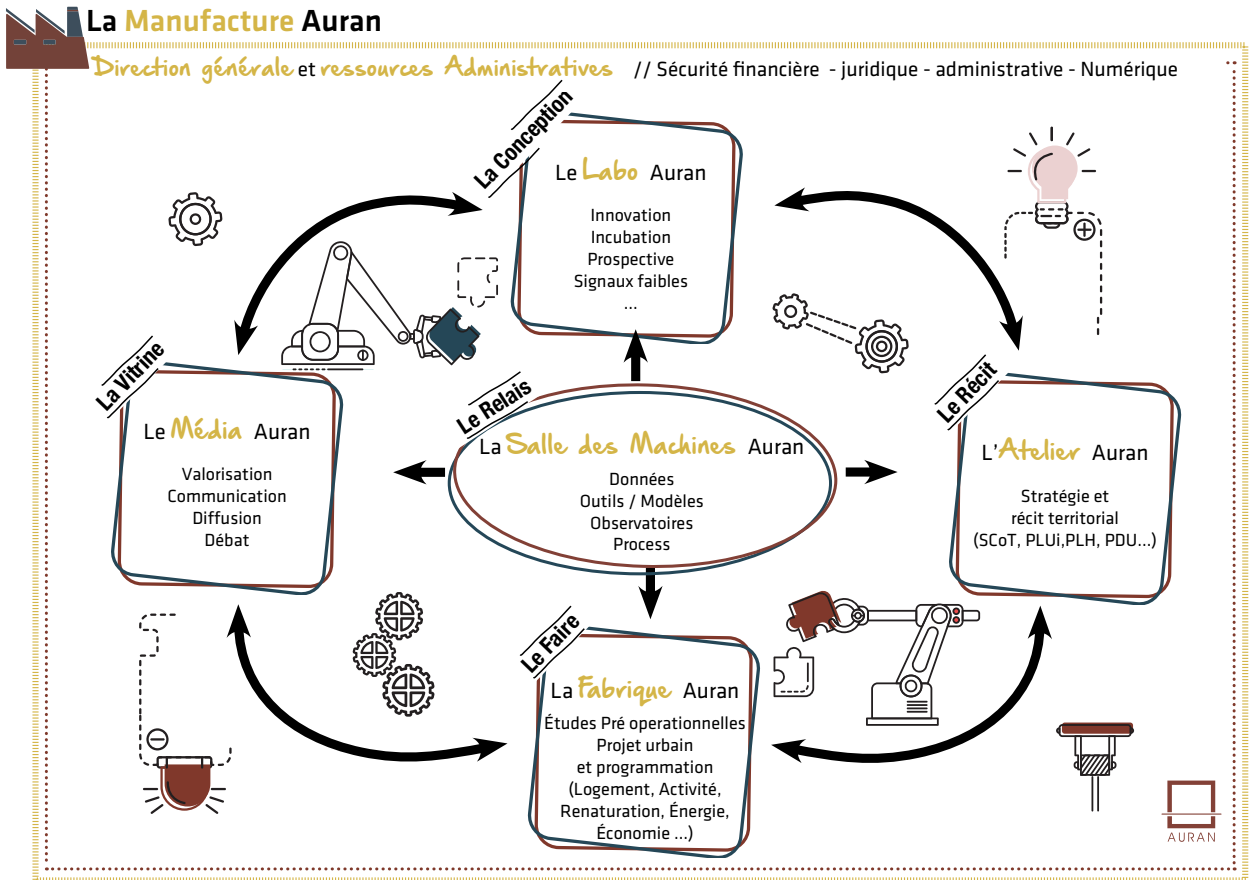
# L'AURAN, UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

L'Agence d'urbanisme est composée de 36 collaborateurs aux métiers et compétences variés : urbaniste, architecte, sociologue, géographe, économiste, ingénieur, géomaticien, infographiste, cartographe.

L'équipe se répartit aujourd'hui en 4 pôles :

- **Innovation & Transitions**,
- **Stratégie & Planification** territoriale,
- **Projets & Services** urbains,
- **Communication & Données**.

Cette organisation matricielle est complétée par les fonctions de ressources humaines, administratives et financières & environnement numérique-logistique. Une veille collaborative permet à l'équipe de nourrir ses travaux des publications et articles de presse les plus récents. Tous se mobilisent au quotidien pour assurer les missions de l'Agence avec l'objectif de donner satisfaction à ses adhérents.







01

## LE SUIVI ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

14 - 23



02

## LES EXPERTISES DE L'AGENCE AU SERVICE DES TERRITOIRES

26 - 71

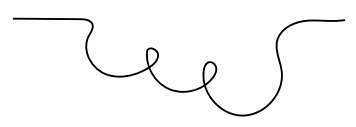
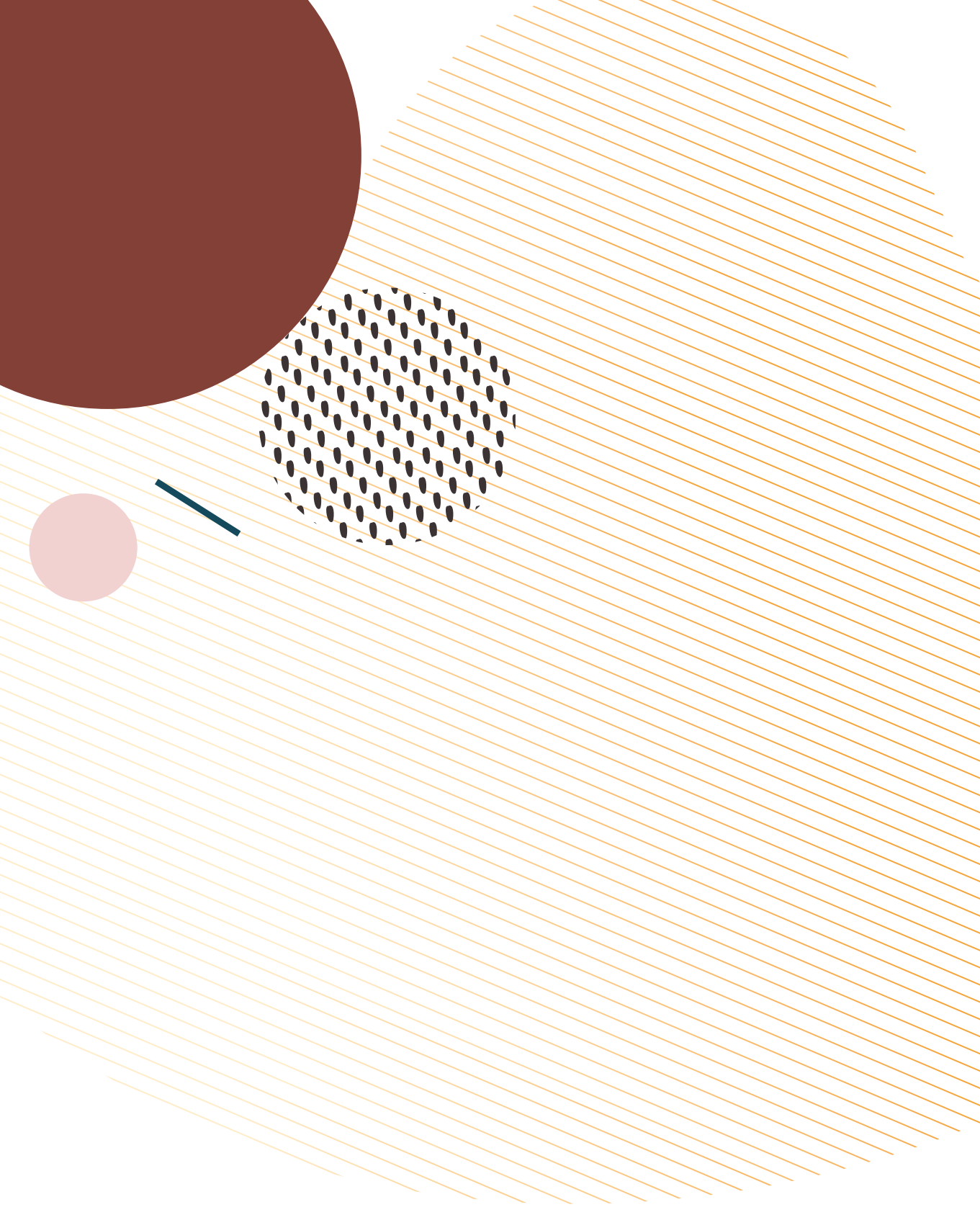


03

## LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS, EXPÉRIMENTAUX

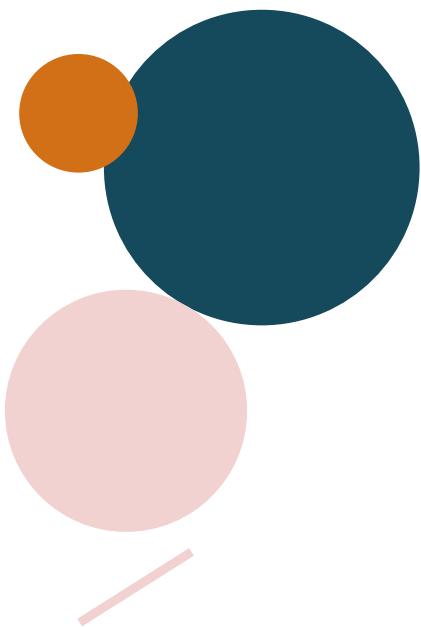
74 - 85

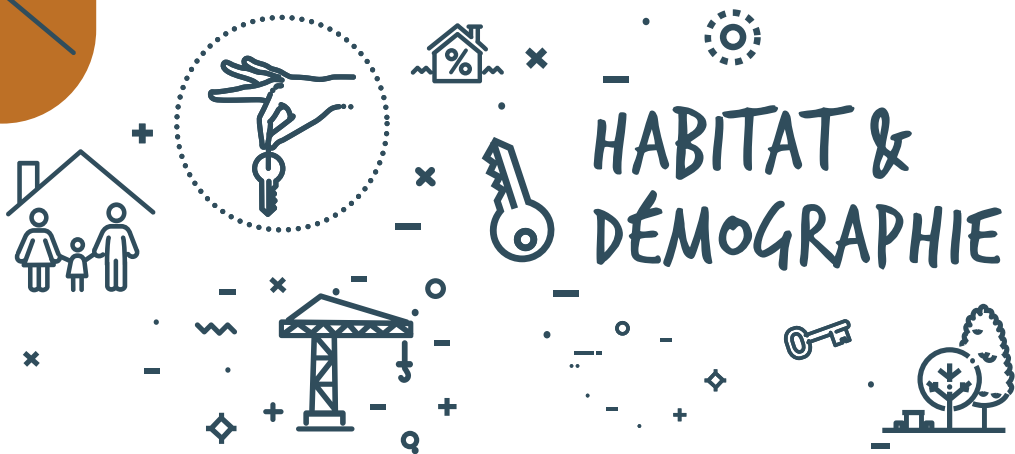






# LE SUIVI ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE





# HABITAT & DÉMOGRAPHIE

## OBSERVATOIRE DE LA DEMANDE EN LOGEMENTS EN LOIRE-ATLANTIQUE

n° 78 Mai 2022  
Les synthèses de l'Auran

### Pas d'exode urbain en Loire-Atlantique, mais des tensions qui s'accroissent

La crise sanitaire et ses confinements successifs ont eu un impact significatif sur le comportement des ménages. La demande en logements a été marquée par une baisse de la demande en logements neufs, mais une augmentation de la demande en logements existants.

Pour répondre aux besoins de logement à long terme, l'Agence a financé des opérations de construction de logements sociaux et de logements à loyer modéré.

Enfin, le premier confinement a entraîné une baisse de la demande en logements neufs, mais une augmentation de la demande en logements existants.

En 2021, la demande en logements neufs a augmenté de 10% par rapport à 2020. La demande en logements existants a augmenté de 15% par rapport à 2020.

Cette synthèse de l'observatoire de la demande en logements a été réalisée en collaboration avec l'Agence de la Loire-Atlantique pour le logement et l'habitat.

**Chiffres clés**

- 36% des recherches en location
- 19 600 recherches en location
- 80 300 recherches en location
- 60% des recherches en location

Ces dernières années, les tensions sur les marchés de l'accession et de la location se sont durcies, alors même que les mesures de confinement dans le cadre de la pandémie ont soulevé de nouvelles questions liées aux aspirations des ménages. Depuis 2021, l'Agence a mis en place au bénéfice de ses adhérents un observatoire de la demande en logements (ODELO) avec notamment, un partenariat avec Ouestfrance-immo.com. L'analyse des recherches effectuées sur le site et la publication des annonces ont permis de révéler qu'il n'y a pas d'exode urbain en Loire-Atlantique. Les équilibres territoriaux sont restés les mêmes. En revanche, la demande s'est accrue sur un grand nombre de polarités urbaines et les enjeux de diversification de l'offre se sont renforcés sur le département.

**Cheffe de projet :** Marion ROBRIQUET  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** | %

## OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT IMMOBILIER EN LOIRE-ATLANTIQUE

L'observatoire du financement immobilier Cina-Auran (OFILA) vise à améliorer la connaissance du marché immobilier résidentiel à partir des prêts bancaires accordés aux particuliers. L'analyse des données collectées auprès de 4 banques partenaires a mis en lumière les prémices d'une contraction du marché immobilier en Loire-Atlantique ainsi que l'évolution du profil des acquéreurs. Les ressorts et la géographie de cette dynamique ont été décryptés dans une Synthèse de l'Auran diffusée à l'automne 2022. Cette connaissance fine ainsi constituée et partagée nourrit l'élaboration des politiques publiques locales des adhérents de l'Auran : programmes locaux de l'habitat, schémas de cohérence territoriale, projets urbains...

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**

n° 82 Octobre 2022  
Les synthèses de l'Auran

### Les prémices d'une contraction du marché immobilier en Loire-Atlantique

La Loire-Atlantique, le centre de gravité du département, connaît une contraction du marché immobilier résidentiel. La demande en logements neufs a diminué de 10% par rapport à 2021. La demande en logements existants a diminué de 15% par rapport à 2021.

En 2021, la demande en logements neufs a diminué de 10% par rapport à 2020. La demande en logements existants a diminué de 15% par rapport à 2020.

Cette synthèse de l'observatoire du financement immobilier a été réalisée en collaboration avec l'Agence de la Loire-Atlantique pour le logement et l'habitat.

**Chiffres clés en Loire-Atlantique**

- +33% de recherches en location
- +0,9% de recherches en location
- 33% des recherches en location
- +95% de recherches en location
- 14% des recherches en location



## OBSERVATOIRE DES LOYERS DU PARC PRIVÉ

L'observatoire des loyers, créé en 2009 en collaboration avec le Cina, permet de suivre trimestriellement l'évolution des loyers, de la vacance et des délais de relocation dans le parc privé. Depuis 2012, cet observatoire participe parallèlement au dispositif national d'observation des loyers qui vise également à collecter les données des bailleurs qui louent en direct leur logement. Cela a notamment permis de mesurer l'efficacité de l'indice de référence des loyers (IRL) dans la modération de la hausse des loyers de l'agglomération nantaise. Ce travail d'observation met toujours en lumière la tension sur le marché locatif notamment à travers une vacance très faible et un délai de relocation très court.

**Cheffe de projet :** Marion ROBRIQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % | 



## OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT

Labellisé en 2021, l'Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE) de la métropole nantaise a pour ambition d'analyser l'offre et les besoins en logements étudiants, de consolider les partenariats et de développer des actions en réponse aux besoins locaux. En 2022, un premier comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs locaux concernés a ainsi été organisé et une feuille de route définie pour 2022-2023. Parallèlement, l'Auran a également compilé à travers un tableau de bord les besoins et l'offre en logement des étudiants à l'échelle des communes de la Métropole.

**Cheffe de projet :** Raïane BAS

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** %





## ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE LA VIE ÉTUDIANTE EN MÉTROPOLE NANTAISE

Nantes Métropole a confié à l'Auran la mise en place d'un observatoire de la Vie étudiante qui se traduit, depuis 2021, par la réalisation d'une enquête qualitative annuelle auprès des étudiants de la Métropole pour suivre au mieux leurs conditions de vie et de logement. Construite en s'inspirant de l'Observatoire (national) de la Vie Étudiante (OVE), cette enquête permet de connaître et suivre l'évolution de la situation nantaise et d'identifier ses spécificités locales. L'objectif est de nourrir le débat au sein de la démarche Campus Nantes en lien avec la ville de Nantes, la Métropole, l'Université et les autres établissements sur des thématiques générales liées à l'accès à l'information, au suivi et aux aides des étudiants précarisés, à l'aménagement des sites. Pour l'année 2022, l'enquête a proposé un focus sur le logement étudiant.

**Cheffe de projet :** Lucie RENOUE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 



## OUTIL DE SUIVI DES COPROPRIÉTÉS DE NANTES MÉTROPOLE : QUID COPRO

L'outil métropolitain Quid Copro de suivi des copropriétés poursuit trois grands objectifs : disposer d'une capacité de veille et d'alerte permettant de prévenir et traiter les situations d'habitat indigne ou dégradé, disposer d'un outil complet de partage d'information entre professionnels, diffuser régulièrement une information fiable auprès des élus métropolitains et des professionnels du secteur. L'Auran assure une actualisation annuelle des données dans une application web. En 2022, cette plateforme numérique a été ouverte aux communes sur leur périmètre. L'outil a également été enrichi de nouvelles données sur la performance énergétique des copropriétés afin d'appuyer les équipes de la Métropole dans la priorisation de leurs interventions.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** %



## PERSPECTIVES GAZ 2050 SUR LE GRAND OUEST

Dans le cadre des travaux menés au sein de l'Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique, l'Auran avec l'aide de GRTgaz a identifié les conditions permettant au vecteur gaz de se décarboner pleinement à l'échelle du Grand Ouest. L'atteinte des objectifs de neutralité carbone réside dans la capacité des territoires à couvrir leurs besoins énergétiques qui ne peuvent s'effacer par de la production renouvelable. Historiquement basé sur une chaîne gazière centralisée et descendante, le système gaz doit évoluer en peu de temps. L'étude explicite notamment les mécanismes de solidarités entre territoires producteurs et consommateurs qui sont à l'œuvre pour permettre la valorisation des productions. Au regard des impacts induits sur les modèles de développement territoriaux (agricole, industriel, ...), l'étude a notamment montré que l'aménagement du territoire se positionne une nouvelle fois comme un intégrateur de plusieurs politiques publiques dont les objectifs confrontés doivent amener les élus à faire des choix éclairés. Ces travaux alimentent d'ores et déjà les groupes de travail des vice-présidente(s) portant notamment sur les questions d'alimentation, d'artificialisation des sols et d'énergies.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrables :** 

## OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

S'engager fortement dans la transition énergétique suppose de mieux connaître les situations et les dynamiques propres à chaque territoire pour poser un cap volontariste et réaliste à la lumière des marges de manœuvre, des capacités d'intervention et des volontés locales. L'Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique constitue ainsi un outil de connaissances et d'éclairage des enjeux énergétiques à l'échelle locale. Il est développé par l'Auran en partenariat avec les principaux acteurs qui interviennent dans le domaine de l'énergie. Il conduit à pouvoir mesurer, évaluer et suivre l'efficacité des plans d'actions engagés par les territoires de Loire-Atlantique, à partir d'un tableau de bord de suivi des consommations énergétiques et des productions d'énergies renouvelables.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

**Livrable :** %





## ANALYSE COMPARÉE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES DE MÉTROPOLISATION



L'Auran met à jour et enrichit chaque année un tableau de bord des dynamiques économiques de métropolisation, en collaboration avec Nantes Métropole et Nantes Saint-Nazaire Développement. Cet outil permet d'objectiver l'attractivité du territoire et d'en identifier les mécanismes. Ces travaux alimentent également des outils de communication harmonisés pour les acteurs locaux du développement économique.

En 2022, l'Auran a réalisé un travail d'identification de nouveaux indicateurs relatifs à l'impact environnemental, économique, et social des entreprises des territoires suivis.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de réflexions autour de la construction d'une vision renouvelée de l'attractivité, et de la stratégie de Nantes Saint-Nazaire Développement de privilégier l'arrivée d'entreprises à impact positif sur son territoire.

**Chef de projet :** Philippe FROCRAIN  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livable :** %



## OBSERVATOIRE DU TOURISME DE LA MÉTROPOLE NANTAISE

À la croisée des enjeux d'identité, d'animation territoriale et d'attractivité, le tourisme est perçu comme un levier de développement économique. En 2022, afin d'accompagner Nantes Métropole et ses opérateurs, l'Auran a produit un bilan de la fréquentation touristique, mettant ces résultats en perspective avec le contexte délicat du secteur de ces dernières années, largement malmené par la crise sanitaire. Une étude permettant d'identifier les axes à renforcer au service du tourisme de proximité a également été réalisée. L'Agence a présenté ces résultats dans les instances métropolitaines et partenariales, en Conseil des acteurs du tourisme et en Comité hôtelier de Nantes Métropole. Ce travail participe à la consolidation continue de la stratégie touristique métropolitaine.

**Cheffe de projet :** Mathilde LOGET  
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livable :** É

# OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, qui est venue fortement aggraver les tensions inflationnistes et d'approvisionnements déjà installées avec la pandémie. Ce contexte général n'a pas épargné les acteurs du territoire et s'est ajouté aux difficultés sur le recrutement dans le bassin d'emploi de Nantes.

En 2022 (et début 2023), afin de proposer un éclairage synthétique, deux Synthèses de l'Auran ont analysé les indicateurs d'activité économique et du marché du travail sur la zone d'emploi de Nantes, mis en perspective avec le contexte macroéconomique. Ces analyses contribuent à l'élaboration des documents stratégiques des adhérents de l'Auran et servent d'appui à l'animation d'un groupe technique partenarial et à la déclinaison des politiques publiques économiques sur le territoire.

**Cheffe de projet : Mathilde LOGET**

**Directeur de projet : Hervé PATUREAU**

**Livrable : S**



### 79 Juin 2022

#### Les synthèses de l'Auran

## Quelles places du commerce face aux défis postpandémiques ?

Après la crise des « clés jaunes », la crise sanitaire, et les mises à l'arrêt de certains commerces dans des contextes, il sera intéressant de découvrir en 2022 un retour économique par les chiffres économiques.

Le panorama que dresse cette synthèse, issu d'un recensement exhaustif des lieux commerciaux établis en fin d'année 2021, va à l'encontre de cette réaction classique de mesure générale, le constat communiqué de la métropole nantaise se confirme et les particularités individuelles de « place de pouce » sont pour l'instant au vert.

Pour autant, si les indicateurs de cet ordre mesurent le secteur occupé par le commerce, le reste d'un panorama que restent délaissés se feront explorer dans les prochains à venir. Plus globalement, le développement du commerce et de nouveaux modes de consommation, adaptés à la crise, n'a pas le même impact dans les commerces de proximité que dans les autres secteurs. Les commerces de proximité ont subi les conséquences de la pandémie et de la crise économique, en tant que secteur de l'économie commerciale et de l'investissement. En tant que secteur de l'économie commerciale et de l'investissement, les commerces de proximité ont subi les conséquences de la pandémie et de la crise économique, en tant que secteur de l'économie commerciale et de l'investissement.

Si les indicateurs de cet ordre mesurent le secteur occupé par le commerce, le reste d'un panorama que restent délaissés se feront explorer dans les prochains à venir. Plus globalement, le développement du commerce et de nouveaux modes de consommation, adaptés à la crise, n'a pas le même impact dans les commerces de proximité que dans les autres secteurs. Les commerces de proximité ont subi les conséquences de la pandémie et de la crise économique, en tant que secteur de l'économie commerciale et de l'investissement.

### Chiffres clés

- 9 000 commerces recensés
- 7% de vacance de magasins
- 60% des lieux sont dédiés à l'alimentaire
- 24% des lieux sont dédiés à la vente de produits de proximité
- 13,5 commerces par secteur
- 10% des commerces ont subi une fermeture définitive
- 3 382 locaux commerciaux recensés (hors éco)
- 150 places de proximité recensées
- Près de 2 millions de visiteurs par semaine
- Prix de 2,3€ par mètre carré



### 84 Janvier 2023

#### Les synthèses de l'Auran

## L'économie locale à l'épreuve d'un ralentissement à venir ?

### BAROMÈTRE DE CONJONCTURE EMPLOI DE LA MÉTROPOLE NANTAISE

Malgré la reprise économique fin 2021 et la contraction du PIB au 3<sup>e</sup> trimestre, l'économie française en 2022, bénéficie encore des effets du rebroussement des ralentissements occasionnés par la pandémie. Localement, la métropole nantaise et le zone d'emploi connaissent encore des tensions dans les secteurs de l'emploi.

Malgré la reprise économique fin 2021 et la contraction du PIB au 3<sup>e</sup> trimestre, l'économie française en 2022, bénéficie encore des effets du rebroussement des ralentissements occasionnés par la pandémie. Localement, la métropole nantaise et le zone d'emploi connaissent encore des tensions dans les secteurs de l'emploi.

Pour autant, si les indicateurs de cet ordre mesurent le secteur occupé par le commerce, le reste d'un panorama que restent délaissés se feront explorer dans les prochains à venir. Plus globalement, le développement du commerce et de nouveaux modes de consommation, adaptés à la crise, n'a pas le même impact dans les commerces de proximité que dans les autres secteurs. Les commerces de proximité ont subi les conséquences de la pandémie et de la crise économique, en tant que secteur de l'économie commerciale et de l'investissement.

### Chiffres clés SUR LA MÉTROPOLE NANTAISE

- 12,8% de croissance de l'emploi
- 21,3% de croissance de l'emploi salarié
- 5,6% de taux de chômage
- +6,2% d'évolution
- +3% de l'emploi salarié privé
- +25% de dépenses publiques
- 68% de dépenses publiques
- +211 milliards d'euros de dépenses



# ALIMENTATION

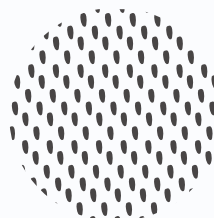


## OBSERVATOIRE DE L'ALIMENTATION DURABLE

Les attentes exprimées par les habitants en matière de « produit local frais et de saison » conduisent les collectivités territoriales à rechercher des formes d'actions renouvelées dans le champ de l'alimentation. Dans le cadre de son accompagnement aux Projets Alimentaires Territoriaux, l'Auran a engagé la structuration d'un Observatoire de l'alimentation durable. L'objectif est de caractériser à l'échelle locale les besoins alimentaires, les ressources agricoles, les équipements assurant la transformation et les circuits de distribution. L'Auran constitue pour cela chaque année des informations enrichies permettant d'éclairer le suivi et la mise en œuvre des stratégies territoriales dans le champ de l'alimentation.

**Chef de projet :** Pascal VIVIEN

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED **Livrable :** %



# MOBILITÉ



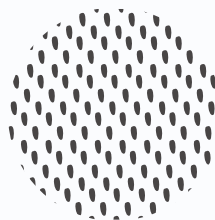
## EXPLOITATION DE « METROSAT », OUTIL D'ANALYSE DE L'IMPACT DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE EN LOIRE-ATLANTIQUE

L'Auran a engagé, en 2017 et à son initiative, le développement de l'outil « Metrosat », permettant d'analyser l'impact de la circulation automobile sur l'accessibilité de la métropole nantaise à l'échelle du département de la Loire-Atlantique, à partir des temps de parcours en voiture renseignés sur Google Maps. L'outil, qui permet de mesurer l'évolution des temps de parcours automobiles sur différents itinéraires du territoire, a évolué en 2021 pour mesurer également les temps sur différents « tronçons » stratégiques du réseau viaire de la métropole nantaise (franchissements de Loire, périphérique, boulevards du XIX<sup>ème</sup>, grandes pénétrantes internes et externes au périphérique nantais, ...). En 2022, l'Agence a poursuivi le développement de son outil et la diffusion des enseignements issus des données collectées.

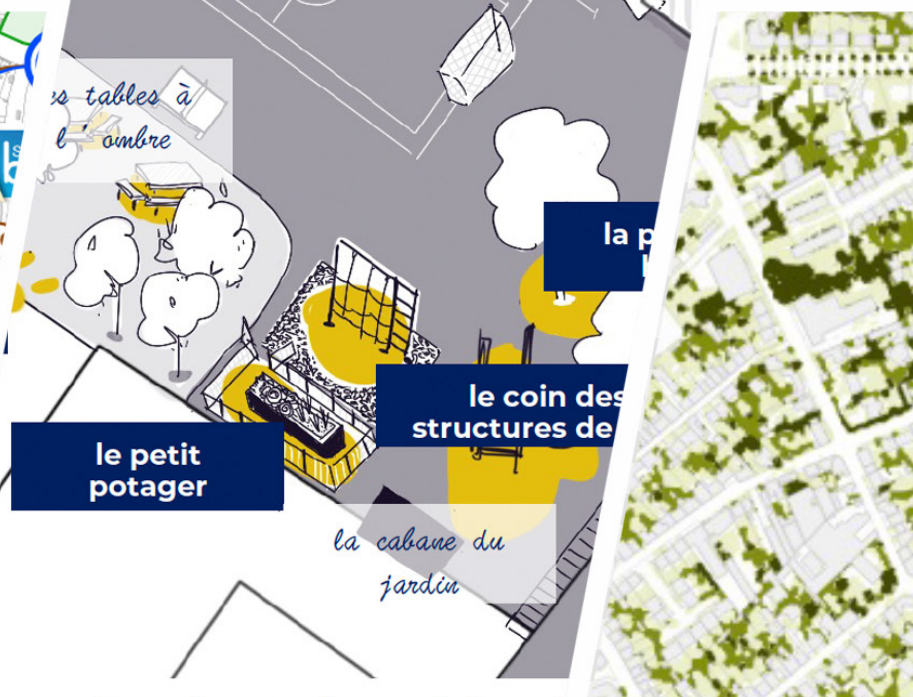
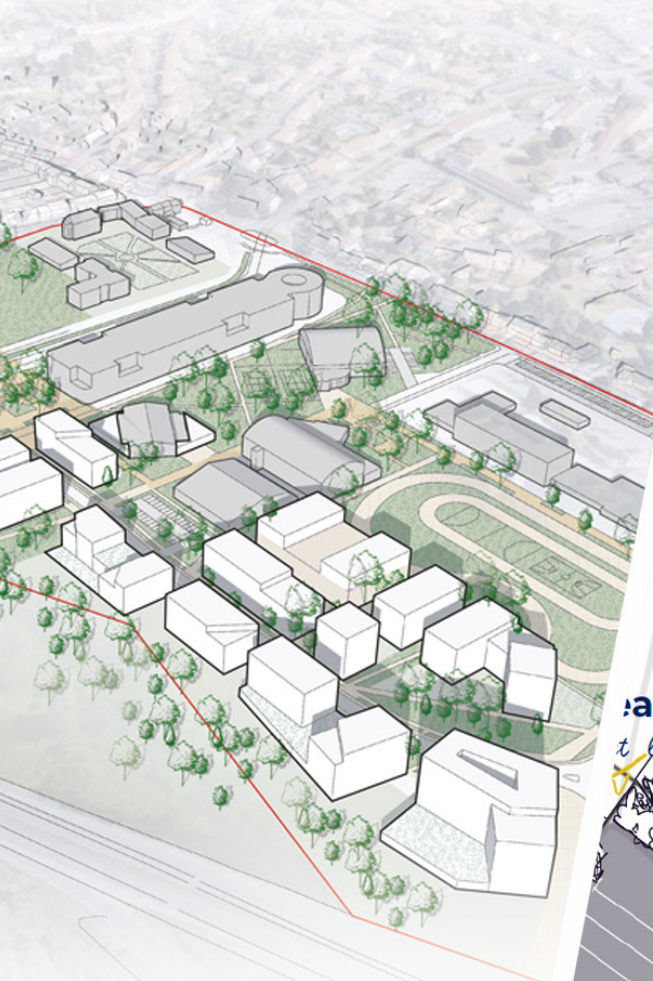
**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

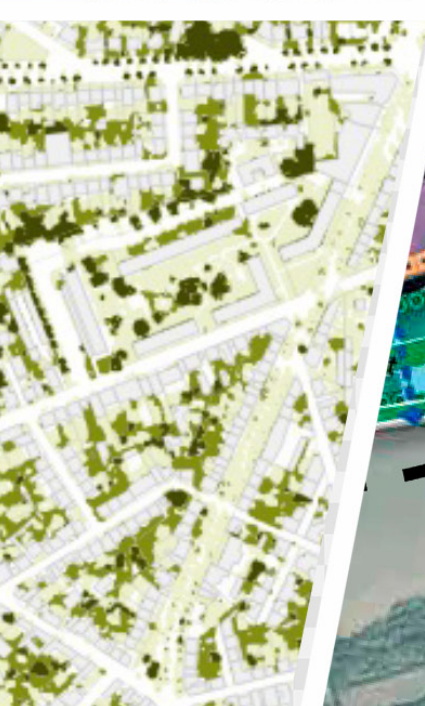
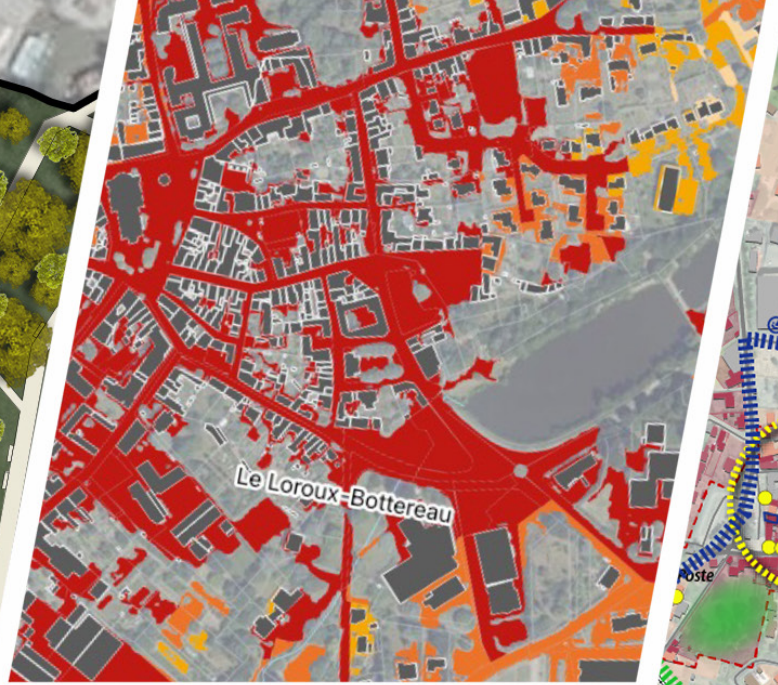
**Livrable :** %

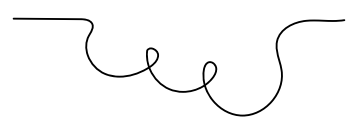
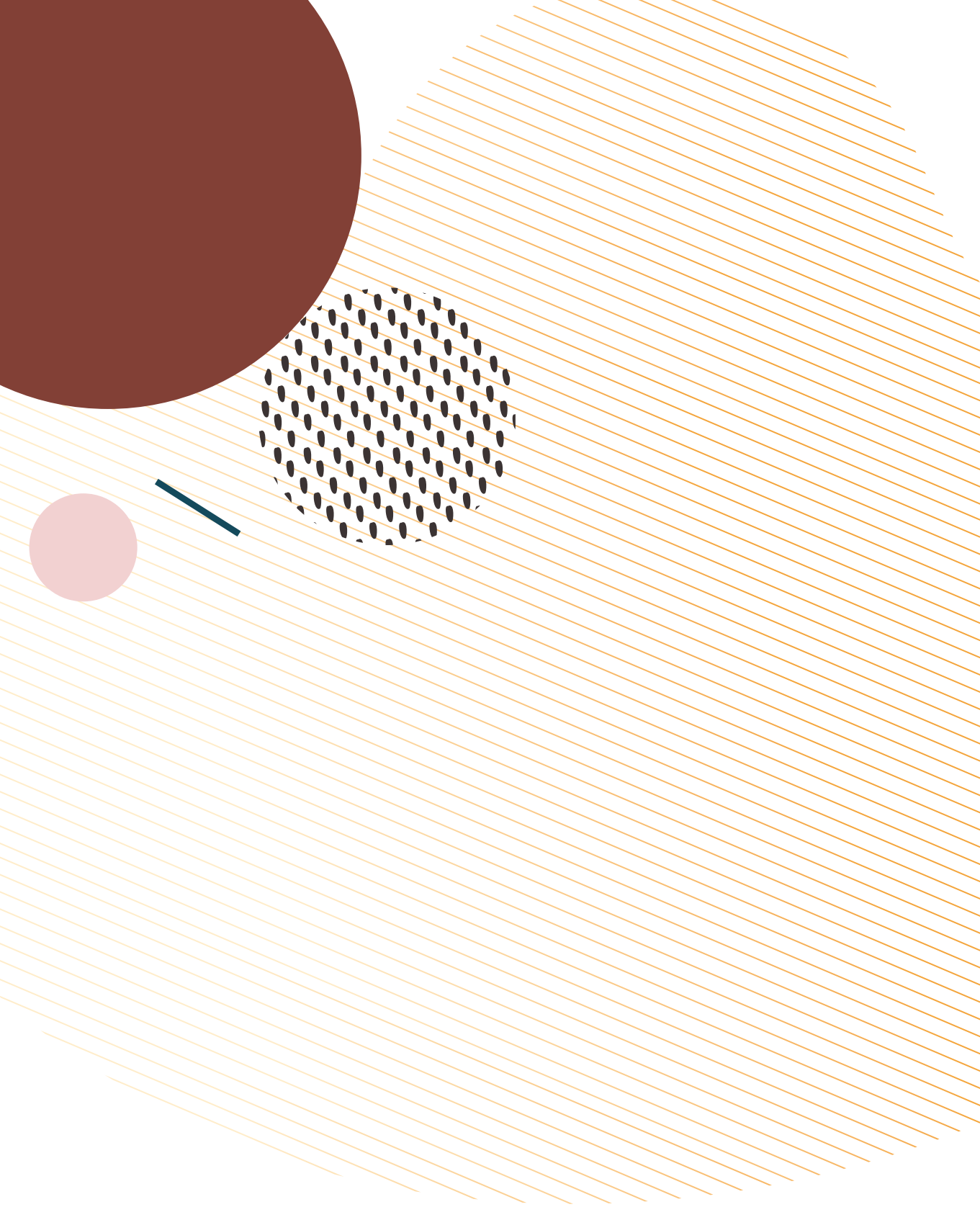


# RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2022











02

LES **EXPERTISES** DE  
L'AGENCE AU SERVICE  
**DES TERRITOIRES**



# PLANIFICATION TERRITORIALE



En tant qu'outil d'ingénierie partenariale et pluridisciplinaire au service de ses membres, l'Auran accompagne ses adhérents sur diverses études et réflexions en matière d'aménagement et de développement des territoires. Celles-ci sont précisées à l'article L.132-6 du Code de l'urbanisme.

**En matière de planification territoriale, cela renvoie plus particulièrement :**

**Aux réflexions stratégiques et projets de territoires :** mises en tension par les évolutions institutionnelles (prises de compétences, nouveaux périmètres d'intervention...) ou par la forte dynamique du territoire observée ces dernières années, de nombreuses collectivités souhaitent redéfinir leurs projets de territoires pour mieux tenir compte des enjeux environnementaux et climatiques. Par le pas de côté qu'elles imposent, ces démarches visent autant la refondation du sens de l'action publique que la construction d'un récit de territoire apte à fédérer largement les acteurs locaux sur la mise en œuvre d'un projet stratégique.

**À la transposition dans des documents réglementaires (SCoT, PLUi etc.) :** ces derniers constituent, pour une période longue et à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un des cadres réglementaires d'application de différentes politiques publiques en matière d'organisation de l'espace, d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial et d'environnement. Ces documents constituent aujourd'hui des outils majeurs d'expression et de coordination des stratégies territoriales locales. Ils portent ainsi la responsabilité d'une cohérence interterritoriale entre ambitions économiques, sociales et environnementales.



## ÉVALUATION DU SCoT ET ACCOMPAGNEMENT AU DAAC DU PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE

Approuvé en décembre 2016, le SCoT du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire a fait l'objet d'une évaluation en 2022. L'Auran a accompagné le Pôle dans cette démarche en dressant factuellement le portrait des dynamiques à l'œuvre et les effets produits par le SCoT. Elle a également apporté des éléments de contexte et identifié les nouveaux enjeux à soumettre aux débats politiques nécessaires à la décision d'engager une révision du SCoT. Par ailleurs, l'Auran a également poursuivi son accompagnement sur la construction de la stratégie d'aménagement commercial sur le territoire à travers l'intégration d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial.

**Chefs de projet :** Alice FOUQUET & Paul FRANÇOIS

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | 

## ÉVALUATION DU SCoT DU PAYS YON ET VIE

En 2022, l'Auran a accompagné le Pays Yon et Vie dans la formalisation de l'évaluation de son SCoT, approuvé en 2016 (puis en 2020). Cette démarche d'évaluation s'est voulue la fois quantitative et qualitative. L'Auran a ainsi travaillé à l'appropriation par les élus, des évolutions des dynamiques territoriales et du contexte (législatif, politique, social...) à l'œuvre depuis l'approbation du SCoT. Outre les analyses territoriales, l'Agence a permis aux élus de se positionner collectivement sur leur ambition d'engager ou non une révision de leur SCoT. Cet accompagnement a pris la forme d'un séminaire rassemblant tous les élus du Pays Yon et Vie et d'un rapport synthétisant tous ces travaux.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | 



## GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DU SRADDET

L'Auran a participé en 2022 à la construction d'un document pédagogique de mise en œuvre du SRADDET, aux côtés de l'ADDRN et de l'AURA et en lien avec les services de la Région des Pays de la Loire. Destiné aux acteurs de la planification et de l'urbanisme et en particulier aux structures porteuses de SCoT, PCAET, PNR et PLU(i), ce document doit permettre de mieux saisir la vision d'aménagement du territoire que souhaite promouvoir la Région. Il se présente sous la forme de fiches thématiques (équilibre des territoires, mobilités, biodiversité, énergie, économie circulaire...), qui reprennent les intentions inscrites dans le SRADDET, précisent le cas échéant certaines notions clés, et illustrent par des exemples d'actions concrètes comment chaque territoire peut concourir à l'atteinte des objectifs portés par le schéma.

**Chef de projet :** Paul FRANÇOIS

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 

## APPUI AUX DÉMAR(HE)S DE PLU(I)

En 2022, l'Auran a poursuivi son travail d'accompagnement auprès de nombreux territoires (communes de Pornic et Machecoul-Saint-Même, des Communautés de communes de Nozay, d'Erdre et Gesvres et de Pays de Blain Communauté...), dans le cadre de leurs démarches d'évolution de leur PLU(i). Cela s'est notamment traduit par la production des éléments nécessaires aux analyses territoriales et a permis de mobiliser plusieurs des outils mis en place par l'Auran au bénéfice de ses adhérents (Cadastre vert, identification des îlots de chaleur urbains, analyse de la consommation d'espaces...). Au-delà d'un simple appui technique, il s'agit de contribuer à la construction d'une stratégie de planification urbaine durable, cohérente à toutes les échelles, mais aussi soucieuse d'une déclinaison pré-opérationnelle pertinente.

**Chefs de projet :** Paul FRANÇOIS & Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 

## ANIMATION DU CONSEIL D'AMÉNAGEMENT DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Adossé à la révision du SCoT du PETR du Pays de Retz, l'Auran a animé le Conseil d'Aménagement de Pornic Agglo Pays de Retz permettant d'approfondir, à l'échelle des communes de l'agglomération de Pornic, les incidences locales des dernières dynamiques observées ainsi que des nouveaux enjeux d'aménagement du territoire. Cette démarche a permis d'entendre les sensibilités et enjeux de chaque commune tout en prenant le temps de construire une culture intercommunale partagée et d'expérimenter les modalités de travail adaptées. Ces temps d'échanges réguliers doivent autant alimenter les travaux sur le SCoT du Pays de Retz, qu'aider les élus à se projeter sur une lecture partagée des enjeux d'urbanisme de leur territoire.

**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 

## ÉTUDE DE DÉLOCALISATION DU COLLÈGE NEUSTRIE À BOUGUENAIS

Suite à l'abandon du projet d'aéroport du Grand-Ouest, différentes études ont été lancées pour traiter les conséquences territoriales de ce choix. Ainsi, l'Auran a réalisé l'étude de relocalisation du collège Marie Marvingt situé dans le secteur de Neustrie au sein de la zone C du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Nantes Atlantique. Après une étape de stabilisation des attentes programmatiques des parties prenantes (Nantes Métropole, Conseil Départemental de Loire-Atlantique et Ville de Bouguenais), l'Agence a réalisé une analyse multicritères des sites de réimplantation préférentiels afin de déterminer les atouts et contraintes des secteurs envisagés. L'étude se poursuit en 2023 par l'étude d'implantation du collège au regard des contraintes techniques et économiques du projet.

**Cheffe de projet :** Marion PRETESEILLE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** 

## ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS DANS L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE CONFORTATION DE LEUR CENTRALITÉ

En 2022, l'Auran a accompagné plusieurs communes dans l'élaboration d'une stratégie de confortation de leur centralité. Ces projets ont permis de mobiliser les outils et méthodes déjà développés par l'Auran pour ses adhérents. Inscrits dans le cadre de la mise en place des conventions « Opération de Revitalisation des Territoires » initiées par l'État et du déploiement du programme d'appui départemental « cœur de bourg », différents projets ont été conduits par l'Agence :

- Démarche de Clisson Sèvre et Maine Agglo : appui à la rédaction d'une convention ORT (5 communes) et animation d'un séminaire sur les solutions mobilisables (finalisation en 2021)
- Diagnostic des centralités de la Communauté de communes Estuaire et Sillon : formalisation d'orientations et de programmes d'actions spatialisés sur chaque commune, alimentant ainsi les projets communaux et la rédaction de la convention ORT (2 communes)
- Accompagnement de la commune de Nort-sur-Erdre sur sa convention ORT
- Appui à la commune de Saint-Brévin-les-Pins pour une convention ORT et un dossier « cœur de bourg »

La déclinaison de ces éléments stratégiques a notamment permis d'identifier les conditions de la mise en route des projets pour les territoires concernés.

**Chefs de projet :** Paul FRANCOIS & Céline GORIAUX

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**  



## Révision du SCoT du Pays de Retz

Par délibération du 29 juin 2021, les élus du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz ont décidé de **la mise en révision de leur SCoT**. Cette décision intervient notamment à l'issue du renouvellement des instances du Pôle, de l'évaluation du SCoT conduite en 2019 et de la publication des nouvelles ordonnances de modernisation des SCoTs.

L'Auran est mobilisée aux côtés du PETR du Pays de Retz, **pour animer les débats politiques** en lien avec les travaux de la révision du SCoT tout **en apportant son expertise technique sur les enjeux du territoire**.

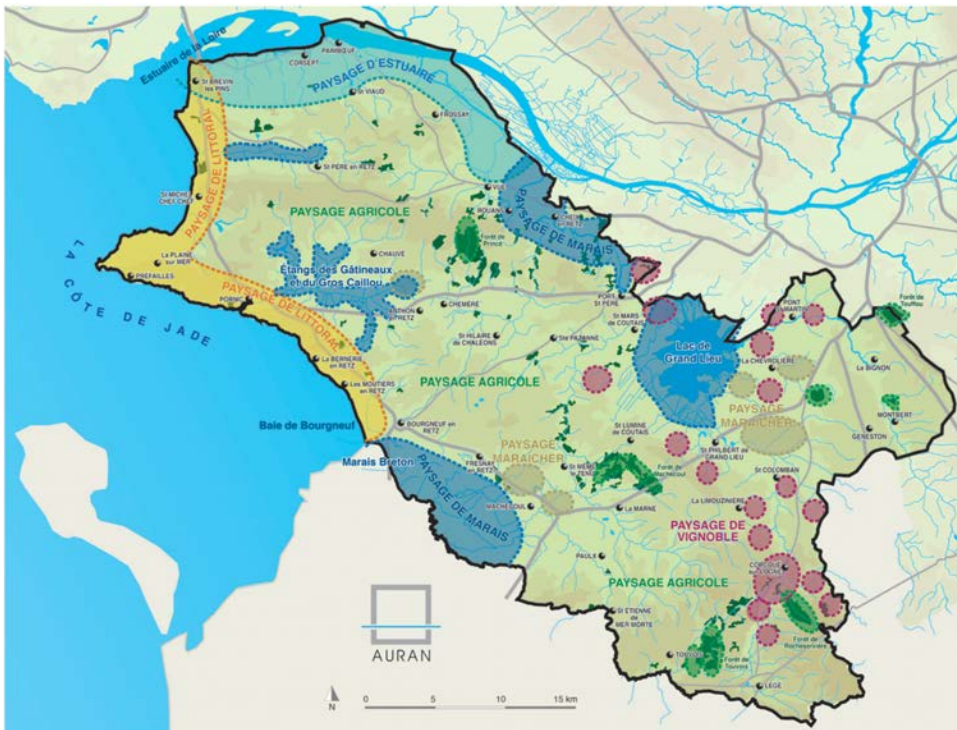
Au-delà d'une approche classique de diagnostic du territoire ouvrant traditionnellement tous les projets de planification, la démarche de lancement de la révision du SCoT a été **un moment d'ouverture et de sensibilisation des élus aux nouveaux enjeux d'aménagement du territoire**. Ainsi, durant l'année 2022 les enjeux du territoire en matière de planification ont été abordés **à travers un cycle de conférences et d'ateliers de travail avec les élus**. Ces sessions ont permis d'aborder de nombreux sujets indispensables à la construction d'un projet de territoire (changement climatique, risques et enjeux liés à l'eau, biodiversité et paysage armature territoriale, mobilités, projections démographiques, évolutions des modalités de consommation et des stratégies commerciales...).

Les formats de ces sessions ont été adaptés aux sujets (intervention d'experts, constructions en ateliers, débats...), permettant ainsi d'**apporter aux élus les conditions optimales de leurs échanges**, et leur permettre **de construire et porter collectivement une stratégie à l'échelle du Pays de Retz**. Cette stratégie en matière d'aménagement sera transposée dans le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) qui constitue le socle politique de leur ambition pour le territoire à horizon 2050.

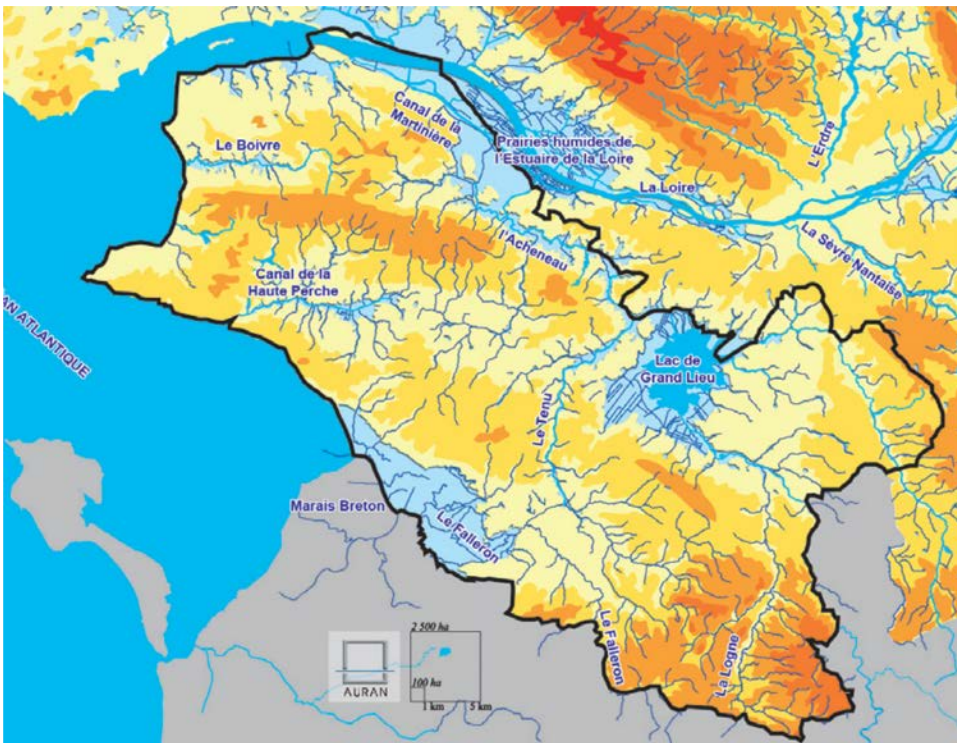
**Cheffe de projet :** Alice FOUQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU





Cartographie schématique des entités paysagères et agricoles du Pays de Retz



Cartographie du relief à l'échelle du Pays



## Territorialisation d'une trajectoire Zéro

### Conférence Régionale des SCoT

Dans le cadre du travail de territorialisation du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'échelle régionale (au sein du SRADDET), la conférence régionale des SCoT des Pays de la Loire était invitée à apporter une contribution à la Région. Les agences d'urbanisme (AURA, ADDRN et Auran) ont fourni un appui technique au débat par la construction de quatre scénarios déclinant les efforts de réduction de la consommation d'espaces à réaliser à l'échelle des SCoT sur la période 2021-2031. Au-delà de l'exigence réglementaire et de l'exercice arithmétique, ce travail avait pour objectif de donner à voir les critères de territorialisation envisageables et leur intérêt stratégique dans le cadre de la mise en œuvre de la trajectoire ZAN. En effet, le changement de paradigme que constitue le ZAN implique d'anticiper un certain nombre d'enjeux tels que :

- L'adéquation de la répartition des efforts au regard des capacités des territoires,
- L'identification des moyens de mise en œuvre et des modalités d'accompagnement des territoires,
- La mise en place d'un dialogue et d'une coordination interterritoriale,
- L'accompagnement des territoires dans le suivi des dynamiques foncières.

### Pour un retour à une approche spatialisée au service du projet

L'Auran s'est mobilisée avec ses partenaires (Département de Loire-Atlantique, DDTM, ADDRN) pour déployer conjointement un dispositif local d'observation foncière commun et partagé à l'échelle de la Loire-Atlantique. Cette démarche vise à pallier les multiples limites des tableaux de chiffres de l'Observatoire National de l'Artificialisation des Sols (ONAS) au niveau local. Et surtout, elle permet de remettre les cartes de l'observation foncière en adéquation avec des principes essentiels de l'aménagement du territoire :

- La spatialisation : replacer la planification territoriale dans une approche cartographique d'organisation de l'espace et de spatialisation des projets,
- La continuité : proposer un dispositif permettant d'assurer une continuité et un suivi avec les objectifs politiques inscrits jusqu'à présent, tout en préparant la bascule sur ceux à venir (comptabilité du flux d'artificialisation),
- La fiabilisation collective : disposer d'un outil maîtrisé permettant de le fiabiliser à partir de la connaissance locale,
- La transparence et la coordination : instaurer un dialogue entre les acteurs de l'aménagement et les territoires,
- L'opérationnalité : articuler la planification avec les autres politiques publiques territoriales.

Autant de conditions indispensables pour permettre aux acteurs locaux de s'engager sans attendre dans une trajectoire locale de maîtrise de l'artificialisation des sols. Il s'agit à la fois d'être volontariste dans sa mise en œuvre, mais aussi soucieux de l'organisation d'une réponse adaptée aux besoins du territoire et conscient des enjeux de régulation des effets induits.

**Cheffe de projet :** Marion PRESTESSEILLE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

# Artificialisation Nette

## DE QUEL CHANGEMENT LE ZAN EST-IL LE NOM ?

Le zéro artificialisation nette (ZAN) est une notion introduite dans le droit français le 21 août 2021 par la loi « Climat et Résilience ».

Si de nombreuses questions restent sans réponse, le bloc local doit s'emparer dès à présent de ce sujet pour construire une action publique pertinente.

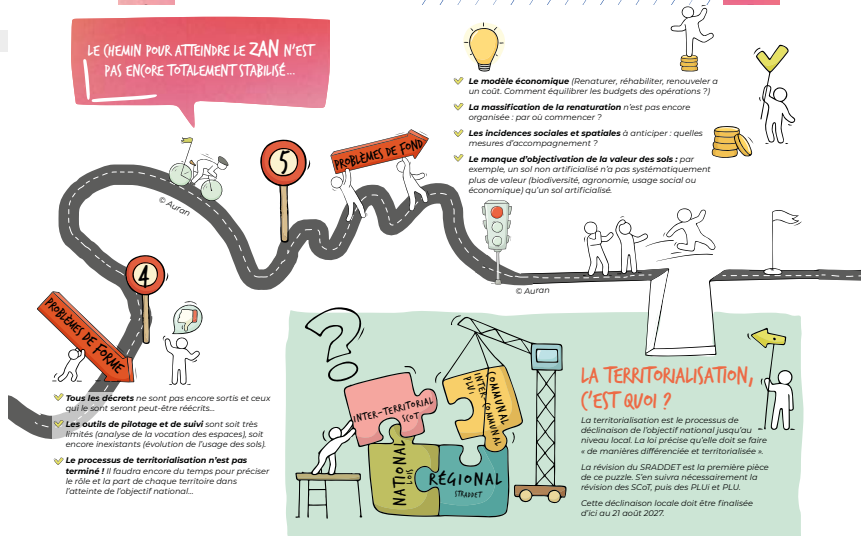
Il est urgent d'organiser une trajectoire de maîtrise de l'artificialisation des sols qui ne s'enferme pas dans une lecture exclusivement technique, pilotée par des chiffres déconnectés de la réalité des territoires. Dès lors, il convient de travailler à la définition d'une stratégie locale coordonnée.

La destination est claire, mais le chemin à parcourir reste long. Tour d'horizon des défis qu'il reste à relever collectivement...



## LE ZAN, (C'EST PAS) une mise sous cloche du territoire !!

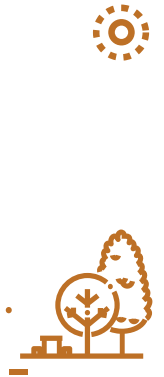
## LE CHEMIN POUR ATTEINDRE LE ZAN N'EST PAS ENCORE TOTALEMENT STABILISÉ...



Extrait du Carnet de l'Auran « Sur la route du Zéro Artificialisation Nette avec l'Auran »



# HABITAT & DÉMOGRAPHIE



La dynamique démographique du Grand Ouest en général, et de la Loire-Atlantique en particulier, est forte et durablement installée. Une telle situation impacte les besoins en logements et en services de tous les territoires où elle s'observe. Ainsi l'Auran s'attache à répondre aux besoins de ses adhérents au travers de 3 missions principales :

**L'observation** : l'Auran pilote et anime plusieurs dispositifs d'observation depuis plusieurs années. Ces travaux lui permettent d'apporter un éclairage local et précis des dynamiques des marchés de l'habitat (loyers du parc privé, transactions immobilières, foncier, demande en logements etc.). Ces travaux constituent un socle de connaissance précieux mis à disposition des territoires.

**La prospective** : la capacité d'un territoire à se projeter est déterminante pour construire des stratégies de développement et d'aménagement adaptées. Une projection démographique ne se limite pas à prolonger une courbe, mais doit croiser de multiples paramètres et tenir compte des spécificités locales. L'Auran a ainsi développé des outils spécifiques en matière de projections démographiques, de prospective scolaire mobilisables à différentes échelles.

**Les politiques locales de l'habitat** : au-delà de l'obligation réglementaire de disposer d'un Programme Local de l'Habitat (PLH), les collectivités ont besoin de disposer d'analyses précises adaptées aux réalités locales pour construire de véritables feuilles de route des politiques locales de l'habitat adaptées aux besoins du territoire et de ses habitants. Ainsi, l'Auran a capitalisé un savoir-faire, et plusieurs outils, quel que soit le niveau d'intervention sollicité (élaboration et suivi de PLH et animation technique et/ou politique).



## SUIVI DE LA POLITIQUE HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES

En 2022, la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a engagé un bilan de son second Programme local de l'habitat (PLH) 2015-2021. L'Auran a contribué à cette démarche venant alimenter l'élaboration d'un 3<sup>ème</sup> PLH en 2023. Dans la continuité des travaux conduits pour l'intercommunalité les années précédentes, et en cohérence avec les réflexions produites à d'autres échelles, l'Auran a mis en regard les dynamiques territoriales de la période du PLH avec les objectifs initiaux de l'intercommunalité. En complément, le renseignement annuel des indicateurs de suivi avec les équipes de la Communauté de communes est venu nourrir l'évaluation des résultats des actions mises en œuvre depuis 2015. Les élus communautaires ont pu débattre de ces éléments lors du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> mars 2023.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |

## PARTICIPATION AUX DÉMARCHES DE MISE EN ŒUVRE DU LOGEMENT D'ABORD

L'Auran a engagé dès 2019 une mission d'observation des politiques en faveur de l'accès au logement dans la métropole nantaise. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre locale du Logement d'abord, **programme national** visant une baisse significative du nombre de personnes sans-domicile. En 2022, l'analyse de 3 années de données, collectées auprès de l'ensemble des parties-prenantes, a permis de mettre en exergue les premiers impacts des actions mises en œuvre. La 3<sup>ème</sup> édition du rapport d'observation est enrichie des résultats d'une enquête sur les parcours des ménages dépourvus de logement.

Au cours de cette année, l'Auran a également appuyé le Conseil Départemental de Loire-Atlantique dans le développement de son observation sociale en lien avec son engagement dans le programme Logement d'abord.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :**

## SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE MÉTROPOLITAINE DE LA LONGÉVITÉ

Dans le prolongement du 3<sup>ème</sup> Grand Débat, la métropole nantaise a travaillé à la mise en œuvre d'une feuille de route avec 25 grands engagements métropolitains, déclinés en plus d'une centaine d'actions en faveur de la longévité. Dans ce cadre, une gouvernance ouverte spécifique, composée d'acteurs locaux, a été chargée de suivre le respect de ces engagements et de produire un avis évaluatif sur leurs effets. L'Agence a ainsi accompagné la Métropole dans la structuration d'un référentiel d'évaluation permettant d'apprécier la mise en œuvre de la feuille de route métropolitaine et de son impact.

**Cheffe de projet :** Marion ROBRIQUET

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |



## ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Depuis 2016, les Centres Communaux et intercommunaux d'Action Sociale (CCAS) doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) une fois par mandat au minimum. Au-delà d'une simple obligation légale, l'ABS est aussi un outil stratégique et opérationnel au service des CCAS et des communes pour construire un projet social, en accord avec les réalités locales et avec une vision intégrée métropolitaine. Il s'agit d'identifier les besoins présents et futurs de la population, de faire l'état des lieux des moyens et des réponses offertes par les acteurs et enfin de définir des pistes d'actions pour améliorer les politiques d'actions sociales. Les méthodes et les outils développés par l'Agence ont permis de développer une méthode pour l'ensemble de ses adhérents et d'accompagner, cette année, les communes de Saint-Léger-les-Vignes, Les Sorinières et Le Pellerin.

**Cheffe de projet :** Raïane BAS

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** %

## ACCOMPAGNEMENT DE CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO À LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES ATTRIBUTIONS DANS LE PARC SOCIAL

Entre 2014 et 2018, des lois sont venues renforcer le rôle stratégique des EPCI en matière de politique locale de l'habitat. Est notamment devenue obligatoire pour Clisson Sèvre et Maine Agglo la mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL), cadre partenarial de l'élaboration et du suivi d'orientations intercommunales en matière de gestion de la demande de logements sociaux. L'Auran a accompagné l'intercommunalité pour l'installation de la CIL et la rédaction d'un Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD), adopté définitivement en décembre 2022. En parallèle, l'Auran a poursuivi l'animation du partenariat pour la définition d'une cotation intercommunale de la demande de logement social. Les outils et méthodes utilisés dans ce cadre sont mobilisables et mutualisés aux autres territoires adhérents de l'Agence.

**Cheffe de projet :** Céline GORIAUX

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | 

## SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE NANTES MÉTROPOLE

Depuis son adoption en 2019, l'Agence accompagne la métropole nantaise dans le cadre du suivi de son 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH). Cet accompagnement passe par la mobilisation des dispositifs d'observation de l'Auran pour analyser l'évolution de la situation locale (ralentissement de la production dans un contexte de pression démographique, tension sur les marchés de l'habitat etc.) et la qualification des mécanismes qui lui sont liés (analyse des dynamiques résidentielles, évolution des prix et des loyers, évolution de la demande etc.). En 2022, l'Agence a participé aux travaux du bilan à mi-parcours du PLH et a continué à sensibiliser les élus métropolitains sur l'urgence de rééquilibrer la politique locale de l'habitat, au bénéfice des habitants du territoire, notamment les plus modestes.

**Chef de projet :** Hervé PATUREAU

**Directeur de projet :** Laurent FOUIN

**Livrables :** % | 



# PROJETS URBAINS

Le projet urbain répond en premier lieu à une volonté des collectivités d'agir et d'organiser les besoins du territoire (logements, entreprises, équipements, espaces publics, mobilité, nature en ville...) et d'anticiper ceux à venir. Ainsi le projet urbain s'oppose au « laisser-faire » dont les conséquences sont une standardisation de la ville, un accroissement de la ségrégation socio-spatiale ou encore une dégradation de la qualité urbaine. La vocation de l'Auran au travers du projet urbain, repose sur le croisement des regards (interne, externe, technique, politique et citoyen). Cela se traduit par le passage du dessin au dessin qui repose sur le partage, l'innovation, la pédagogie et l'ouverture pour une réponse pragmatique, sensible et contextualisée pour chaque projet.

Aujourd'hui, les enjeux d'une nouvelle fabrique de la ville interrogent sur les nouveaux modes opératoires, les modalités de financement, la capacité d'un foncier à recevoir une programmation, les modalités de mise en œuvre des transitions. « Donner à voir » pour se projeter est donc essentiel. L'ensemble des accompagnements de l'Agence sur la thématique du projet urbain repose sur trois compétences en perpétuel renouvellement dans leurs méthodes :

- **La programmation urbaine** qui pose le premier jalon de la construction du récit d'un territoire croisant histoire, géographie, besoins, réglementation : les stratégies de mutations urbaines et paysagères...
- **Les études** qui révèlent la capacité d'un récit à se concrétiser au regard des enjeux techniques, réglementaires et financiers. Ces outils de conception sont au cœur de la démarche de l'Agence pour concrétiser la stratégie des territoires : les projets de renouvellements urbains, de revitalisation de cœurs de villes et de nouveaux quartiers...
- **Le conseil, l'expertise et l'animation**, comme guide pour sensibiliser et accompagner les acteurs publics du territoire dans leurs dialogues avec les porteurs de projets quand ils ne sont pas en capacité technique de le faire.



## STRATÉGIE URBAINE DES PROJETS URBAINS SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES

En 2022, l'Agence a poursuivi sa mission auprès de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvre dans la mise en route de ses projets urbains. Des faisabilités urbaines, définition d'une feuille de route, définition de prescriptions urbaines (pour aller au-delà du PLUi) ont pu être réalisées afin d'accompagner les techniciens et les élus des territoires dans les prises de décision. Cette démarche s'efforce d'assurer un lien entre stratégie, planification et projet pour une meilleure acceptabilité du territoire à répondre aux nouveaux enjeux urbains. Il s'agit de mettre au service de l'EPCI et des communes, les compétences du projet urbain développées pour l'ensemble des adhérents et nourries par les études et les éléments d'analyses des différents pôles de l'Auran.

**Cheffe de projet :** Elisa COLAS

**Directeur de projet :** Yann KEROUEDAN **Livrable :** 

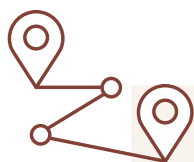
## PLAN-GUIDE SUR LE QUARTIER DE LA FRICHE RICHOMME

Les démarches nationales des Opérations de Revitalisation du Territoire, ou encore locales de Petites Villes de Demain et d'AMI Cœur de Bourg du Département de Loire-Atlantique mobilisent l'ensemble de l'ingénierie publique au service de la revitalisation des bourgs. En 2022, l'Auran a terminé sa mission de plan-guide sur le Quartier de la Friche Richomme, dont les conclusions ont permis au porteur de projet de lancer une consultation d'architectes pour répondre, avec la collectivité, aux objectifs de la programmation urbaine. L'Agence a participé au jury pour sélectionner le lauréat du projet architectural. Enfin, l'Agence, en lien avec Pays de Blain Communauté, a présenté les conclusions du plan-guide en réunion publique comme un des éléments de la mise en œuvre de la démarche intercommunale de l'ORT du territoire.

**Cheffe de projet :** Elisa COLAS

**Directeur de projet :** Yann KEROUEDAN **Livrable :** 





## ÉTUDE DE PROGRAMMATION DU CENTRE INDUSTRIEL DE SAINT-HERBLAIN

Suite aux méthodes développées par l'Auran pour recenser et valoriser les gisements fonciers des zones d'activités, Nantes Métropole et la ville de Saint-Herblain ont sollicité l'Agence pour la réalisation d'une étude de programmation économique et opérationnelle sur la zone d'activité du Centre Industriel de Saint-Herblain. Au-delà de la question de leurs activités, l'échange portait sur leurs capacités à se projeter dans une vision à court, moyen et long terme sur le secteur. Ces premières conclusions ont permis d'affirmer à l'échelle métropolitaine la nécessité de renforcer et de conforter la vocation productive du site. Celle-ci s'inscrit en tant que complémentarité et intensité économique en lien avec le projet urbain d'Atlantis, celui de Laënnec, et celui du Centre Industriel.

**Cheffe de projet :** Laurane PERCHE

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN **Livrable :**

## PLAN-GUIDE FRENE ROND / SAINT SEB' BOULEVARD À SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

L'Agence a poursuivi, en 2022, son travail sur la vocation du secteur de Frêne Rond / Saint Seb' Boulevard permettant de révéler à court, moyen et long terme une programmation urbaine mixte : activités commerciales, de loisirs, productives, tertiaires et de logements. Fin 2022, l'Auran, en partenariat avec Nantes Métropole, la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire et les propriétaires fonciers, a commencé à traduire ses intentions sous la forme d'un plan-guide itératif et évolutif. Ce projet est l'occasion pour l'Agence de poursuivre sa méthode de travail sur la construction d'un projet sous la forme d'une maquette 3D pédagogique et sensible. Enfin, cette démarche s'inscrit comme un démonstrateur de la capacité d'une zone commerciale à se transformer, permettant d'enrichir les travaux de sensibilisation de l'Auran auprès de nos adhérents (Carnets et synthèses, présentation assemblée générale, ...).

**Cheffe de projet :** Cécilia ROBERGEAUD

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN **Livrable :**

## L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU QUARTIER SUR LE SECTEUR DE NANTES ATLANTIQUE

La reconquête des friches urbaines, la valorisation des gisements fonciers, ou encore la diversification et la mixité des fonctions urbaines rentrent pleinement dans le cap fixé par le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de Nantes Métropole. La réflexion urbaine suite au maintien de l'aéroport s'inscrit dans cette démarche. En 2022, l'Auran a poursuivi avec Nantes Métropole en interaction avec les collectivités et territoires voisins, les réflexions autour de l'émergence d'un nouveau quartier sur ce secteur. Un Carnet de l'Auran (accessible par l'ensemble des adhérents de l'Agence) a été produit en cette fin d'année 2022, afin d'exposer l'approche stratégique de l'émergence de ce futur quartier.

**Chef de projet :** Yann KEROUREDAN

**Directeur de projet :** Laurent FOUIN


**Livrables :** |

## PLAN-GUIDE STRATÉGIQUE SUR LE SECTEUR DE LA PRAIRIE DE MAUVES À NANTES

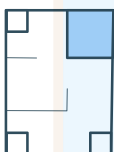
En continuité du travail réalisé en 2021 sur le secteur de la Prairie de Mauves, l'Auran a poursuivi son accompagnement sur la traduction pré-opérationnelle de la vocation d'écologie industrielle de ce secteur de la métropole nantaise.

Le travail de cette année 2022 s'est concentré sur la stabilisation de la programmation urbaine sur la partie Est de l'ancienne décharge. Des faisabilités urbaines pour définir les emprises nécessaires à la future station d'épuration, l'implantation d'une plateforme de compostage bio-déchets, la réalisation d'un centre technique des espaces verts ainsi que l'insertion urbaine d'un projet éolien ont été réalisées afin de construire pas à pas la démarche de plan-guide. Au-delà de cette traduction technique, l'Auran a apporté son expertise dans la mise en lien des politiques publiques nécessaires à la réalisation d'un projet structurant pour le territoire métropolitain.

**Cheffe de projet :** Cécilia ROBERGEAUD

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN **Livrable :** 

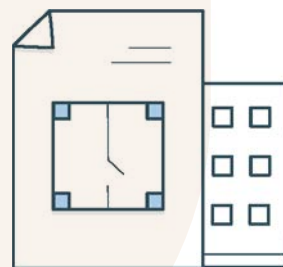
## PLAN-GUIDE STRATÉGIQUE SUR LA ROUTE DE PARIS



Suite au plan-guide réalisé en 2021, le projet s'est poursuivi en 2022 par la réalisation d'un nouveau plan-guide en continuité de celui déjà existant. Le périmètre d'étude a été élargi dans son épaisseur, tout en intégrant le secteur Verdière à Mauves-sur-Loire qui vient s'ajouter aux secteurs stratégiques Chohonnière et Belle Étoile. Le diagnostic a été actualisé, par une mise à jour des cartographies et des données. Des ateliers de travail avec les municipalités, techniciens et acteurs économiques ont été réalisés sur les sites stratégiques afin de faire émerger une culture de projet commune. Une synthèse de restitution de ces ateliers a été réalisée afin de prendre en compte leur vision du devenir du site. Ce socle doit nous permettre de poursuivre le travail sur les pôles de vie pour accompagner la traduction en projets de ce plan-guide et venir accompagner le renouvellement urbain des grandes pénétrantes métropolitaines.

**Cheffe de projet :** Laurane PERCHE

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN **Livrable :** 



## Renouvellement urbain du cœur de Ville

La Ville d'Orvault en co-pilotage avec Nantes Métropole ont fait appel à l'Auran pour réaliser une étude pour le renouvellement urbain du cœur de ville.

En 2022, le travail de l'Agence s'est décliné en trois phases. Après un diagnostic stratégique s'appuyant fortement sur les enjeux de déplacements, de « nature en ville » et de programmation urbaine, **les études ont révélé deux scénarios contrastés** pour bien appréhender les enjeux de faisabilité technique du projet.

Fin 2022, la Ville d'Orvault et Nantes Métropole ont disposé **d'un scénario de synthèse** permettant de faire le lien entre les enjeux métropolitains et ainsi de les décliner, à travers une feuille de route, en programmation des espaces bâtis et des espaces publics.

En complémentarité de cette approche, l'Auran s'est inscrite dans une volonté de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes du projet :

- **Travailler, échanger, construire** avec les citoyens pour anticiper des craintes et permettre d'intégrer leurs souhaits.
- **Rencontrer, intégrer, partager** les logiques économiques des opérateurs immobiliers pour fiabiliser et crédibiliser la mise en opérationnalité des futures constructions.
- **Révéler, anticiper, financer** les futurs espaces publics avec les élus et les services de la Ville d'Orvault et de Nantes Métropole pour concrétiser et mettre en œuvre un projet global.

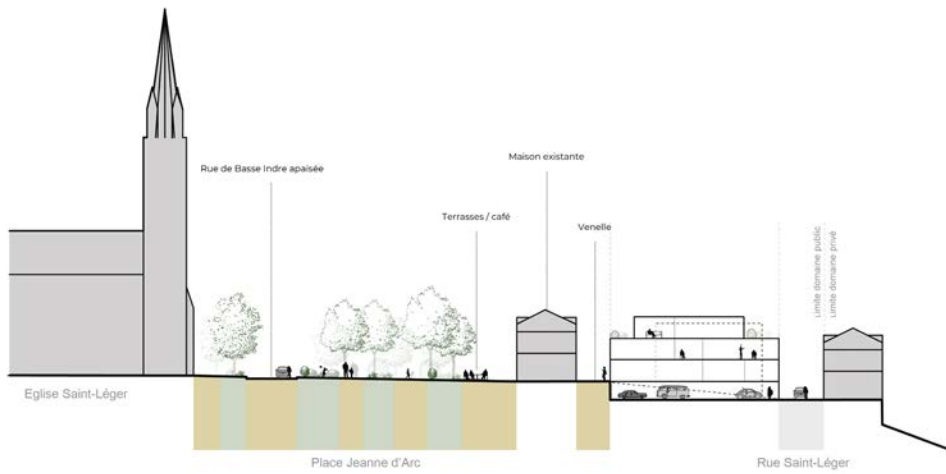
Ce socle travaillé en 2022, au-delà de construire un projet partagé et désiré, révèle la complexité urbaine, économique et foncière de pouvoir mettre en œuvre une opération globale de renouvellement urbain. Il pose les premiers jalons en cours de construction et en perpétuelle mutation des nouveaux modes opératoires de la fabrique de la Ville. Il révèle également la nécessité de porter une culture de projet, nécessitant de construire un récit, de mettre en synergie l'ensemble des acteurs pour se donner les conditions techniques et financières de la mise en œuvre de celui-ci.

C'est en continuité de ce projet que **l'Agence réinterroge en permanence sa culture du projet urbain** au service et au bénéfice de la concrétisation des projets de nos adhérents en s'alimentant des savoir-faire développés à l'Agence dans un soucis d'une approche intégrée des différents travaux conduits par l'Auran.

**Cheffe de projet :** Elisa COLAS

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN

# e d'Orvault



## Plan-guide sur la commune d'Indre

AMI Cœur de Bourg - Département de Loire-Atlantique

La commune d'Indre est l'un des exemples d'un territoire contraint par sa géographie qui ne lui laisse que peu de marge de manœuvre pour répondre aux besoins de ses habitants. Équipements publics, production de logements, développement des commerces et services de proximité ou création d'espaces de loisirs et de détente sont de plus en plus difficiles à mettre en place. Ce territoire nous montre que demain ces **enjeux d'économie d'espace et d'optimisation foncière** s'appliqueront au travers du ZAN sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi en 2022, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Département de Loire-Atlantique, la ville d'Indre en partenariat avec Nantes Métropole a sollicité l'Auran afin de travailler sur un plan-guide.

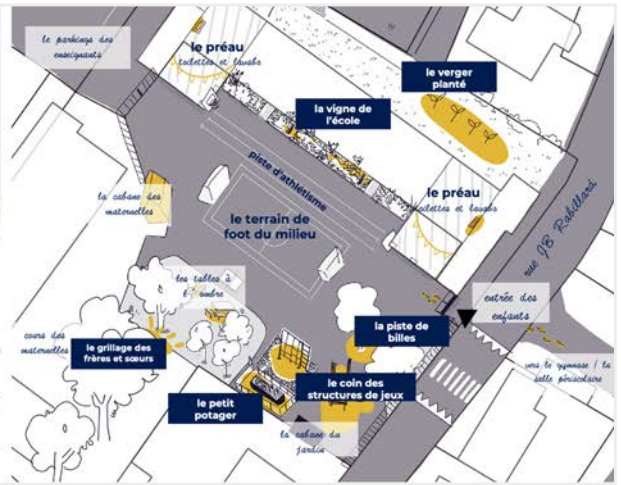
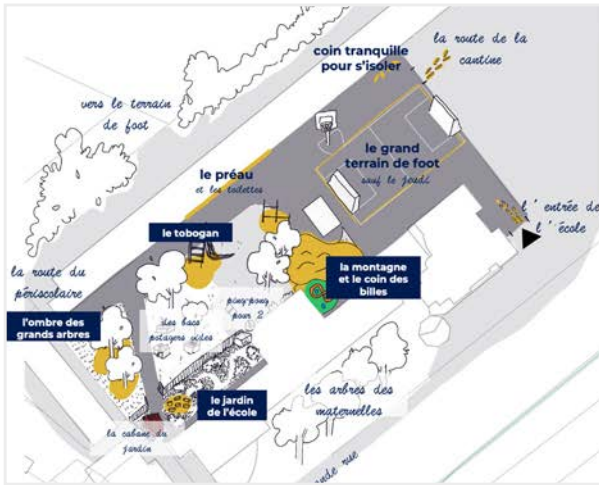
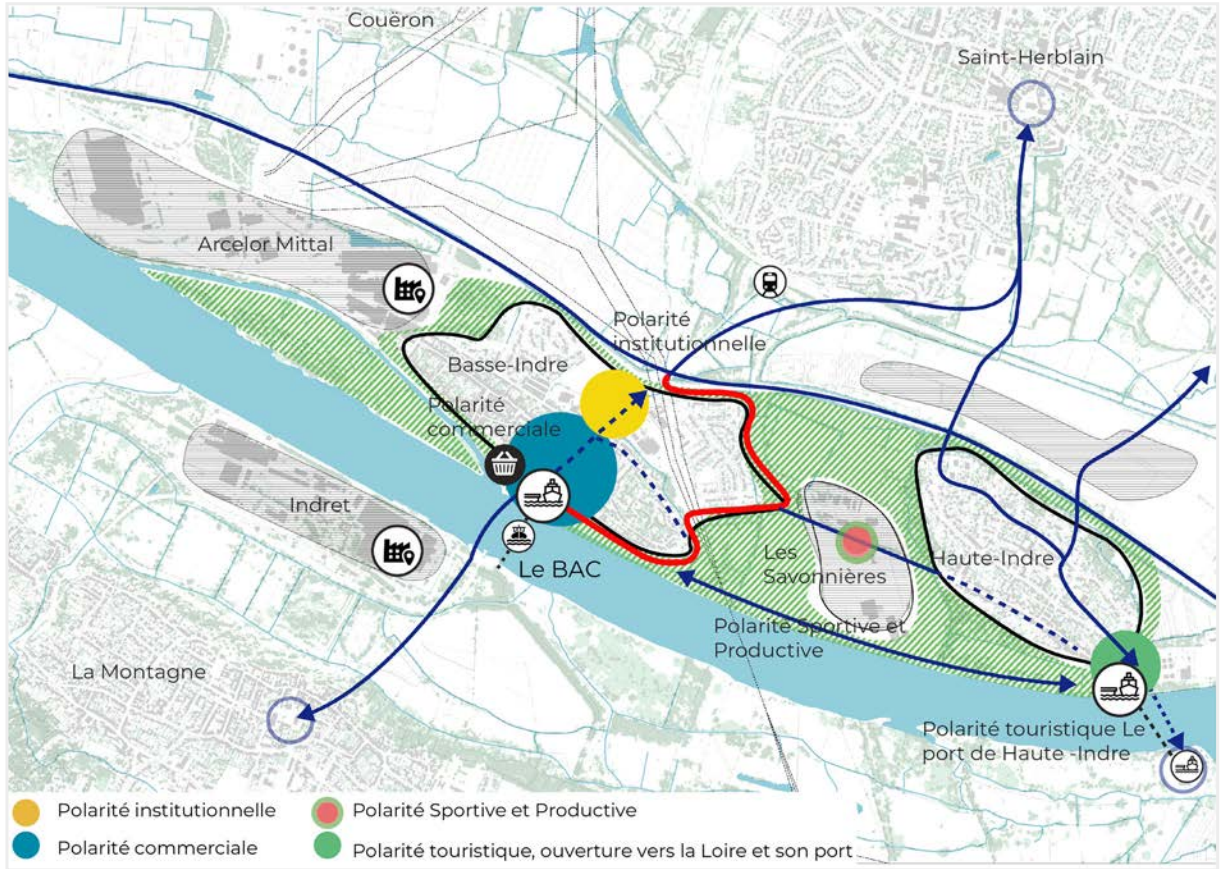
Après une étape de diagnostic, l'Agence a mis à contribution l'ensemble de ses compétences (urbaines, paysagères, économiques, démographique et de mobilité) pour proposer **une stratégie urbaine à court, moyen et long terme de la ville d'Indre**. Cette première approche a conforté la structure insulaire de la commune dans une logique de complémentarité et d'interactions fortes entre les îles de la commune. Cette matrice a guidé la stratégie urbaine pour dessiner les spécificités des trois îles de cette commune :

- Basse-Indre, qui s'affirme autour d'une double polarité : commerciale en bords de Loire en appui du marché existant et du flux lié au bac, institutionnelle au Nord autour des équipements publics existants et des services à la personne (école, pôle médical, salle de sport).
- Haute-Indre, qui joue la carte d'une intensité retrouvée en bords de Loire au travers de son lien historique entre son port et Port Lavigne.
- Indret, héritage encore visible et actif d'une intensité productive, qui participe à la singularité du territoire communal de la rive sud d'Indre.

Au travers des premières conclusions et du cap partagé, le travail s'est poursuivi en cette fin d'année 2022, pour mettre en évidence les fonciers permettant demain d'y projeter des programmations en lien avec les besoins du territoire. Des réflexions sur l'optimisation de terrains de sport, sur la reconquête d'une friche urbaine support d'une quatrième île mixte ont émergé, ou encore la nécessité de réfléchir sur des espaces de renaturation (cours d'école, zone de stationnement, ...) nous ont permis de poser les bases du plan-guide pour l'année 2023.

**Cheffe de projet :** Laurane PERCHE

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN



## Stratégie urbaine des fonciers d'Actions Foncières de

Au regard des enjeux nationaux du Zéro Artificialisation Nette, les enjeux de maîtrise foncière sont de plus en plus prépondérants pour permettre aux collectivités de se donner des capacités d'agir sur leurs territoires. Une stratégie foncière au travers d'un Programme d'Actions Foncières est un outil indispensable **pour** répondre aux besoins des habitants actuels et des générations futures.

C'est dans cet optique que les élus et les services de Pornic Agglo Pays de Retz ont sollicité l'Auran pour les accompagner dans la capacité technique et économique des fonciers à accueillir une programmation de logements au regard des objectifs de leur Programme Local de l'Habitat (PLH). **Ce travail s'est tissé en 2022 au travers d'un étroit partenariat avec l'Établissement Foncier de Loire-Atlantique dans une volonté commune et partagée de proposer une démarche conjointe pour la finalisation de ce Programme d'Actions Foncières (PAF).**

L'Auran a donc déployé ses compétences pour réaliser en fin d'année 2022 des faisabilités urbaines sur une douzaine de sites localisés sur les communes de Chaumes-en-Retz, Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire-de-Chaléons, La Plaine-sur-Mer et Saint-Michel-Chef-Chef. Sous la forme de scénarios contrastés, d'axonométries, de coupes, les fonciers ont pu être expertisés au regard des réglementations, des estimations des coûts d'acquisition, et la capacité économique des opérateurs à pouvoir réaliser les opérations. **Cette démarche itérative a permis à l'EPF de Loire-Atlantique** de mesurer la soutenabilité économique à pouvoir porter un foncier dans l'optique de mettre en œuvre des opérations de logements conformément à la stratégie sur les intercommunalités du département. Il ne s'agit pas d'acheter du foncier pour maîtriser l'avenir, mais d'acheter pour agir et faire pour répondre aux enjeux du territoire.

Ce projet initié en 2022, s'inscrit dans la volonté de l'Agence de fédérer des acteurs publics au service des enjeux des territoires dans une nécessité croissante d'inventer des nouveaux modes de faire répondant aux impératifs de transitions urbaines, de réduction de consommations foncières et de permettre à tous de bénéficier d'un logement accessible financièrement et de qualité.

Ce travail a permis de construire une méthode et des outils mobilisables par l'ensemble des adhérents. Des restitutions lors des Assemblées générales et des temps d'Agence ont permis de valoriser ce savoir-faire.

**Cheffe de projet :** Laurane PERCHE

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN



# prioritaires dans le cadre du Programme Pornic Agglo Pays de Retz



# MOBILITÉ



En matière de mobilité, le savoir-faire de l'Auran se décline en 3 axes majeurs d'intervention :

**Mobiliser et analyser les données de mobilité :** la connaissance des pratiques de déplacement de biens ou de personnes est indispensable pour définir une politique de mobilité cohérente et efficace. En matière de transports, les données mobilisables sont multiples (comptages, enquêtes etc.) et de qualité variable. L'Auran s'emploie à en maîtriser la portée et la signification, mais aussi à les mobiliser au service des politiques publiques adaptées à la réalité des territoires.

**Produire des études de mobilité :** les impératifs environnementaux et les dynamiques locales rendent nécessaire la construction de nouvelles réponses aux enjeux locaux d'organisation de la mobilité des biens et des personnes : réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, intermodalité et interopérabilité des offres de transport, mutualisations (usages / infrastructures), modification des modèles économiques... Calibrer au mieux les différentes politiques, offres ou services de transport mis en place, nécessite de réaliser diverses études techniques spécifiques sur lesquelles l'Auran se mobilise au service de ses adhérents.

**Porter des projets de planification et de stratégie de mobilité :** la structuration de stratégies territoriales de mobilité nécessite des temps d'échanges et de discussion importants avec des acteurs publics et privés diversifiés. Disposer de diagnostics problématisés, d'enjeux précis permet de construire des actions concrètes et de les planifier dans le temps via la production de Programmes Pluriannuels d'Investissement (PPI). Ces démarches mettent aussi en mouvement les territoires pour les transports, par la formalisation d'instances de gouvernance technique et politique.



## ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS EN LOIRE-ATLANTIQUE

Le Département de Loire-Atlantique a lancé la réalisation de son Schéma Directeur des Mobilités (validation visée du document en juin 2024). Il s'agit d'un document intégrateur de sa politique « Mobilités » qui doit rassembler toutes les orientations que le Département se fixe pour l'aménagement, la gestion et l'entretien du réseau départemental, tout en prenant en compte les autres volets de sa politique d'aménagement. En 2022, l'Agence a produit des éléments de diagnostic de la politique départementale de mobilité, spécifiquement sur les fonctions des différents axes de son réseau en matière de transport de marchandises, de congestion routière, de partage avec le vélo, et de stratégie d'intermodalité (offre de transport en commun, covoiturage, parcs-relais ...), ce qui alimentera aussi les documents de stratégies locales (Plan de Déplacements Urbains, Plan de Mobilité simplifié, Plan Global de Déplacements etc.).

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % | 

## ANIMATION DES CONTRATS OPÉRATIONNELS DE LA MOBILITÉ DES BASSINS (ENTRE LOIRE-ATLANTIQUE ET ENTRE VENDÉE EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE)

En 2022, la Région des Pays de la Loire a lancé la mise en œuvre des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) sur les 16 « bassins de mobilité » qui la constituent (nouvelle échelle de coopération territoriale, instaurée par la Loi d'Orientation des Mobilités). La Région a alors mandaté l'Agence pour l'accompagner sur l'animation de ces COM sur deux bassins de mobilité : les bassins « Centre Loire-Atlantique » et « Centre Vendée », centrés respectivement sur les territoires de Nantes Métropole et La Roche-sur-Yon Agglomération. Au-delà de l'accompagnement de la Région dans l'organisation et l'animation des différentes instances techniques et politiques, l'Agence a produit en 2022 différentes analyses pour aider à consolider la politique régionale de mobilité à l'échelle du grand territoire (tarification, covoiturage, intermodalité, réseaux, vélo, communication, données).

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 

## SUIVI DE LA PERFORMANCE DE LA POLITIQUE CYCLABLE DE NANTES MÉTROPOLÉ

L'Agence avait produit en 2017 un « schéma stratégique cyclable » proposant une analyse de la politique cyclable du territoire et un ensemble d'actions à engager pour développer la pratique du vélo à l'horizon 2030. Ce document avait alors permis d'alimenter le PDU 2018-2027 de Nantes Métropole sur son volet « cyclable ». En 2021, Nantes Métropole avait sollicité l'Auran pour la production d'indicateurs territorialisés (par quartier, par commune) de la performance de sa politique cyclable, croisant notamment demande des usagers et investissements consentis (densité d'aménagement cyclable, accessibilité cyclable, densité de stationnement cyclable, évolution de la demande ...). Ces travaux engagés en 2021 se sont poursuivis en 2022 et ont permis d'aider la Métropole à mesurer l'efficacité de sa politique cyclable.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % | 



## ÉTUDE D'UN SERVICE DE DESSERTE EN TRANSPORTS COLLECTIFS POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

En 2022, l'Auran a réalisé pour la Communauté de communes Sèvre et Loire, une analyse détaillée du fonctionnement des services de transports collectifs desservant son territoire. Cette étude a permis de nourrir les réflexions des élus locaux sur leurs besoins en matière de « réseau cible » de transport collectif, alors que les discussions étaient en cours avec la Région des Pays de la Loire sur l'élaboration des Contrats Opérationnels de Mobilité et une possible réorganisation des services de transport à plus long terme. Des principes de structuration du réseau de transports collectifs sur le territoire, discutés entre élus et techniciens, ont ainsi pu être partagés avec la Région. D'ailleurs, l'ensemble de ces études conduites pour nos adhérents permettent d'alimenter les différentes stratégies des autorités organisatrices de transport dans le cadre des actions inhérentes à la loi LOM.

**Chef de projet :** Clément ROBELIN

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 

## ÉVALUATION DES LIGNES CHRONOBUS (9 ET 20)

Dans la continuité des travaux menés pour Nantes Métropole dans l'évaluation de ses projets de transport collectif, l'Auran élabore l'évaluation des lignes C9 et C20, mises en service en août 2018. L'évaluation intègre aussi un focus sur la réalisation du prolongement de la ligne C3. Cette étude, qui s'achèvera en 2023, permet à Nantes Métropole de disposer d'un regard global sur les effets de la réalisation de ces lignes (modification de leur environnement urbain, évolution des niveaux d'offre et de demande, coût ou encore conséquences en matière d'exploitation...). Cette étude constitue également la réponse de Nantes Métropole à la convention signée avec l'État lors de la désignation de ces projets comme lauréats de l'appel à transports urbains de 2013.

**Chef de projet :** Clément ROBELIN

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 

## SUIVI DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE NANTES MÉTROPOLE

L'Auran accompagne la métropole nantaise dans l'évaluation et le bilan continu de sa politique publique de mobilité. En 2022, il a notamment été réalisé un point d'étape du suivi du Plan de Déplacements Urbains sous forme de bilan synthétique, partagé auprès des élus et du Comité des Partenaires. Ce bilan a permis de traduire quelques tendances quant à l'atteinte des objectifs portés par la Métropole, à travers l'analyse de grands indicateurs. Parallèlement, l'Agence a participé à la préparation et à la réalisation d'un Baromètre Mobilités en fin d'année 2022, afin de disposer d'éléments plus précis sur les pratiques de mobilité des habitants de la Métropole et de ses 24 communes, mais aussi d'évaluer les changements survenus depuis les précédentes enquêtes ainsi que depuis la crise sanitaire.

**Chef de projet :** Clément ROBELIN

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  |  | 

## PLAN DE MOBILITÉ DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Forte de son expérience développée notamment sur la CC d'Erdre et Gesvres, Clisson Sèvre et Maine Agglo et Nantes Métropole, l'Auran a été sollicitée par Pornic Agglo Pays de Retz (15 communes) pour l'accompagner dans l'élaboration de son Plan De Mobilité (PDM), document de planification de son action en matière de mobilité à un horizon de 10 ans. En 2022, l'Agence a assisté le territoire dans la finalisation de la démarche avec une approbation du document de PDM en septembre. Au-delà de la production d'une stratégie et d'objectifs ainsi que d'un plan de 30 actions pour y parvenir, la démarche a également permis une concertation large des acteurs et partenaires du territoire afin de proposer la vision la plus partagée possible, en lien étroit avec les travaux du SCoT du Pays de Retz.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 

## PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCIENS

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis a décidé de se lancer en 2022 dans la réalisation d'un Plan De Mobilité Simplifié (PDMS). Il s'agit d'une démarche de planification de l'action en matière de mobilité, dont le cadre juridique est limité par rapport à un Plan De Mobilité, afin de permettre une plus grande souplesse et adaptabilité dans sa déclinaison. L'intercommunalité a fait appel à l'Agence pour conduire ce travail avec le souci d'une analyse fine sur ses 20 communes et connectée aux réflexions stratégiques conduites à d'autres échelles. En 2022, l'Agence a ainsi produit des éléments de diagnostic partagés entre les différents acteurs du territoire qui permettront par la suite de structurer une action en matière de mobilité répondant au mieux aux problématiques du territoire et de ses habitants.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 

## ÉLABORATION DU SCHEMA DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET PARTAGÉS DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

La fiche action n°13 du Plan De Mobilité de Pornic Agglo Pays de Retz, approuvé en septembre 2022, concernait l'étude de la mise en place de nouvelles offres et services de mobilité sur le territoire (transport régulier, covoiturage, transport à la demande). En 2022, dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités, l'Agence a accompagné l'agglomération dans cette analyse qui a pris la forme d'un schéma des transports collectifs et partagés. Concrètement, différentes offres et services de mobilité pouvant être mis en place ont été analysés (structuration, pertinence, impact financier ...), et les modalités de mise en place opérationnelles ont été débattues avec techniciens et élus (en mobilisant notamment un travail d'évaluation du Versement Mobilité réalisé sur toutes les intercommunalités adhérentes de l'Agence).

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :** % |  | 

## Plan de déplacements communal et schéma de Machecoul-Saint-Même

L'Auran a déployé depuis plusieurs années **des compétences en matière de stratégie et de planification territoriale de mobilité** qu'elle a mobilisées au bénéfice de ses adhérents au travers de différents projets (Pornic Agglo Pays de Retz, les Communautés de communes d'Erdre et Gesvres, du Pays d'Ancenis, Clisson Sèvre et Maine Agglo etc.). Dans ce cadre, la commune de Machecoul-Saint-Même souhaitait pouvoir structurer son action en matière de mobilité pour les années à venir, notamment concernant **la densification de son réseau cyclable et l'aménagement de ses entrées de ville**. Elle a ainsi sollicité l'Auran en 2021, dans le cadre de son Programme Partenarial de travail, pour l'accompagner dans la réalisation d'un plan de déplacements et d'un schéma directeur cyclable, en lien avec ses travaux de son nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**Le plan de déplacements** a permis à la commune, d'une part de partager une synthèse des grands enjeux de mobilité sur son territoire, et d'autre part de définir une stratégie et un plan d'actions répondant à ces enjeux à l'échelle communale : gestion des vitesses et partage de la voirie, plan de circulation, gestion de l'offre de stationnement, armature piétonne et cyclable, gestion de l'espace public.

La question du stationnement apparaissant comme un enjeu important, l'Agence a piloté une enquête d'occupation du stationnement, qui a permis d'objectiver l'évolution de la fréquentation de différentes zones de stationnement du centre-ville, à différents moments de la journée, et sur différents jours de la semaine. Cette analyse spécifique a permis de travailler différents scénarios d'optimisation de l'offre de stationnement automobile.

**Le schéma directeur cyclable** a permis, sur la base d'un audit des aménagements cyclables existants et d'un diagnostic problématisé de la pratique cyclable sur le territoire, de proposer et valider des scénarios opérationnels d'aménagement de continuités cyclables sur différents « corridors » préalablement choisis avec la commune. Les différents aménagements cyclables préconisés ont été chiffrés, priorisés et phasés dans le temps. Les aménagements ont été discutés avec des habitants lors d'ateliers de travail participatifs encadrés par l'Auran. Par ailleurs, le schéma a également intégré les questions de jalonnement des itinéraires cyclables sur la commune, et de densification de l'offre de stationnement cyclable.

Ces différents travaux sur la mobilité seront traduits de façon opérationnelle dans le PLU de la commune (Emplacements Réservés, Orientations d'Aménagement et de Programmation thématique et/ou sectorielle, normes de stationnement ...).

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

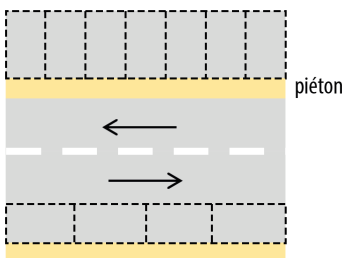
# directeur cyclable

## STRATÉGIE COMMUNALE D'ACTION SUR LA MOBILITÉ (source : Auran, 2022)

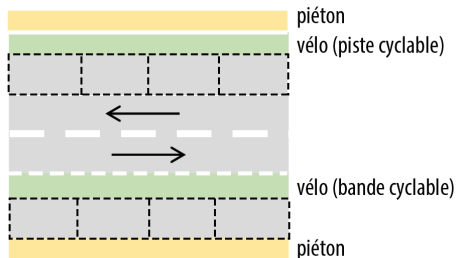


## PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-NICOLAS (source : Auran, 2022)

### SITUATION ACTUELLE



### PROPOSITION



# ÉCONOMIE



Territoire reconnu pour sa résilience, la Loire-Atlantique se caractérise par une dynamique économique assez favorable. Avec une métropole dynamique, la croissance d'emploi n'en est pas moins visible sur toutes les intercommunalités, grâce aux savoir-faire locaux et aux réseaux d'entreprises. En matière d'économie territoriale, l'Auran accompagne ses adhérents autour de 2 axes complémentaires :

## **L'observation des dynamiques locales et analyses conjoncturelles**

: l'Agence porte avec ses partenaires des dispositifs d'observation de l'emploi, du tourisme et contribue à mettre en perspective la situation locale au travers de baromètres dédiés. De nouveaux équilibres territoriaux questionnent déjà les stratégies économiques locales, sans parler des évolutions majeures auxquelles sont confrontés les acteurs publics. Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, l'Agence veille à apporter à ses adhérents une analyse précise et régulière de l'évolution économique du territoire.

**Le renouvellement du foncier économique** : en matière d'accueil des entreprises, l'optimisation des zones constitue l'une des orientations majeures des politiques de développement économique. La multiplication des textes de loi en la matière témoigne de l'importance de cette question. Mais d'autres enjeux tout aussi cruciaux, sont aussi à prendre en compte : équilibre activité et emplois, besoin des entreprises et de salariés, valeurs de marché, obsolescence de l'immobilier, réhabilitation énergétique etc. Bien plus que des m<sup>2</sup>, il s'agit de déterminer les formes, les services, la qualité à atteindre sur chacun des parcs mais aussi de trouver le bon équilibre entre les différents espaces économiques d'un même territoire afin d'en assurer le développement.





## ANALYSE DES DYNAMIQUES COMMERCIALES MÉTROPOLITAINES

L'Agence a été sollicitée pour consolider et actualiser la connaissance des dynamiques commerciales sur deux volets. D'une part, un nouveau recensement des locaux commerciaux a été réalisé à l'échelle de la Métropole et a permis de mettre à disposition des acteurs une vision actualisée de l'armature commerciale de la Métropole via l'outil Quid Commerce. Les polarités commerciales de proximité ont aussi fait l'objet d'une analyse spécifique. De nouveaux indicateurs ont aussi permis de disposer d'une cartographie et d'une connaissance fine de ces polarités. Ces deux volets ont permis de faire un état des lieux de l'appareil commercial post-crise et de nourrir autant les réflexions stratégiques (OAP Commerce) qu'opérationnelles (réaménagement des bourgs d'Indre et de Sainte-Luce-sur-Loire).

**Cheffe de projet :** Lucie RENOUE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU


**Livrables :** % | 

## ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-VILLE DE NANTES

Suite à plusieurs années de crises (Gilets jaunes, Covid) qui ont percuté de plein fouet le rayonnement du centre-ville de Nantes, l'attractivité du centre, de ses espaces publics ainsi que de ses commerces a fait l'objet d'une attention particulière. L'Auran a mobilisé de nouvelles sources de données permettant d'appréhender les volumes et les profils de fréquentation du centre-ville de Nantes ainsi que des zones commerciales périphériques. L'objectif est de suivre dans le temps les variations de fréquentation dans ces espaces : les impacts de la crise sanitaire, mais aussi d'événements organisés comme les marchés de Noël, le Voyage à Nantes, la gratuité des transports le week-end, etc. Des éléments de cadrage sur les volumes de fréquentation mais aussi les profils de visiteurs ont pu être mis à disposition des Ateliers et du baromètre « Attractivité » de la Métropole.

**Cheffe de projet :** Lucie RENOUE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrables :**  | %

## ALLIANCE DES TERRITOIRES

Par ses missions et son échelle d'intervention, l'Agence d'urbanisme est un outil au service des coopérations territoriales. Cela se décline au quotidien au travers de multiples missions, conduites auprès de l'ensemble de ses adhérents, avec le souci constant de coordination des territoires et d'harmonisation des politiques publiques. En 2022, l'Agence a notamment poursuivi l'animation de groupes politiques avec les élus de l'Auran sur 3 sujets majeurs : l'énergie, l'alimentation et l'artificialisation des sols. Pour ce dernier, cela s'est traduit par la mise à disposition de cartes des consommations foncières auprès des adhérents. Cela se décline également avec le suivi du contrat de réciprocité entre la métropole nantaise et le Pays de Retz, mais également avec les travaux du Pôle Métropolitain Loire Bretagne.

**Chefs de projet :** Romain SIEGFRIED,  
Hervé PATUREAU, Yann KEROUREDAN

**Directeur de projet :** Laurent FOUIN

**Livrables :**  | 



## ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU SCHEMA FONCIER ÉCONOMIQUE DE NANTES MÉTROPOLE

En 2022, l'Agence a accompagné les services de Nantes Métropole à la rédaction de son schéma de foncier économique, donnant à voir la stratégie foncière et de développement économique de la Métropole. Décliné par filière stratégique prioritaire, ce document de référence permet de poser les ambitions métropolitaines en matière d'accueil, de parcours pour les entreprises, et de renforcer le dialogue entre les acteurs publics et privés. L'Agence a contribué à la rédaction des contenus, en apportant notamment des éléments de contexte et d'analyse sur les dynamiques économiques. L'ensemble de ces analyses économiques, ont permis en cette année 2022, d'alimenter les réflexions des grands documents stratégiques de la planification urbaine de nos adhérents : le SRADDET des Pays de la Loire, les SCoTs, et les démarches de PLUi.

**Cheffe de projet :** Ève VIQUENAUULT  
**Directeur de projet :** Laurent FOUIN

**Livrable :** %





## Analyse des gisements dans les zones

### L'observation du foncier économique à l'heure du Zéro Artificialisation Nette

Depuis quelques années, l'Auran a consolidé un observatoire du foncier et de l'immobilier d'entreprise (OFIE) afin d'éclairer et d'appuyer les stratégies territoriales de l'ensemble de ses adhérents en matière d'accueil des entreprises. L'objectif est d'avoir une connaissance fine des zones d'activité économique du territoire et d'accompagner leur mutation en lien avec les enjeux de sobriété foncière (Zéro Artificialisation Nette et des enjeux de requalification du foncier vieillissant...).

Dans cette perspective, une méthodologie d'identification et de qualification des gisements fonciers dans les zones d'activités économiques a été développée et a permis d'établir un diagnostic des zones d'activités et d'identifier une typologie des espaces « vides » qui les composent :

- Les gisements nus (les parcelles non bâties, disponibles ou déjà vendues),
- Les espaces délaissés sans usage (espaces vides et sans usage au sein d'une parcelle bâtie)
- Les espaces optimisables (espaces vides avec usage au sein des parcelles bâties, par exemple, les espaces de stockage ou de parking).

### Une étude sur les potentiels d'optimisation des parcs d'activités du Pays Yon et Vie

En 2022, l'Auran a accompagné le Pays Yon et Vie dans l'élaboration d'un diagnostic de son foncier économique. Celui-ci représente plus de 2 300 hectares, dont 1 700 sont répartis dans 110 parcs d'activités. L'analyse a particulièrement porté sur l'identification d'un potentiel de gisements fonciers pouvant nourrir les stratégies d'aménagement économique à court, moyen et long terme (en termes d'optimisation de la taille des lots disponibles, d'intensification de l'usage des espaces publics, de valorisation des espaces sous contraintes réglementaires, de mutualisation et d'optimisation des espaces de parking et de stockage...).

Représentant au final plus de 1 000 hectares, ces potentiels ont permis d'envisager plusieurs niveaux de projets d'optimisation foncière à décliner dans une stratégie adaptée à chaque zone d'activité :

- le volume et la localisation des gisements nus dans des parcelles disponibles, mobilisables à court terme ;
- le volume et la localisation des gisements nus dans des parcelles non disponibles, mobilisables à moyen – long terme ;
- le volume et la localisation des espaces optimisables et mobilisables à moyen-long terme, au sein des zones d'activités économique,
- le volume et la localisation des gisements potentiels en dehors des zones d'activités.

Cette étude a permis de construire une vision homogène et consolidée des potentiels d'optimisation foncière à l'échelle du Pays Yon et Vie et au service des intercommunalités qui le composent.

**Cheffe de projet :** Lucie RENOUE

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

# d'activités du Pays Yon et Vie

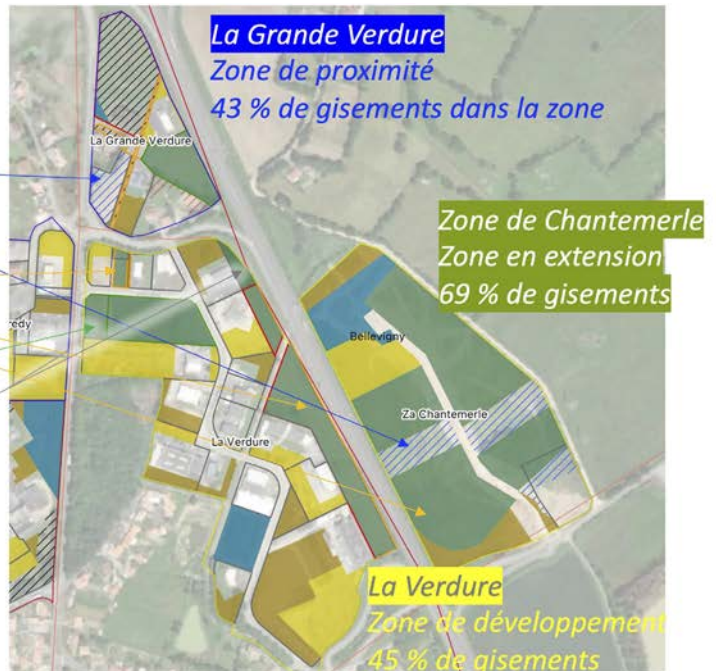
## gisement nu

Coups partis  
Non pris en compte

lots « réservation » ou  
« collectivité »

lots « disponibles »  
Non pris en compte

lot « commercialisé »



## délaissés sans usages 7,8 ha

Délaissés en foncier privé (Bar le sun)

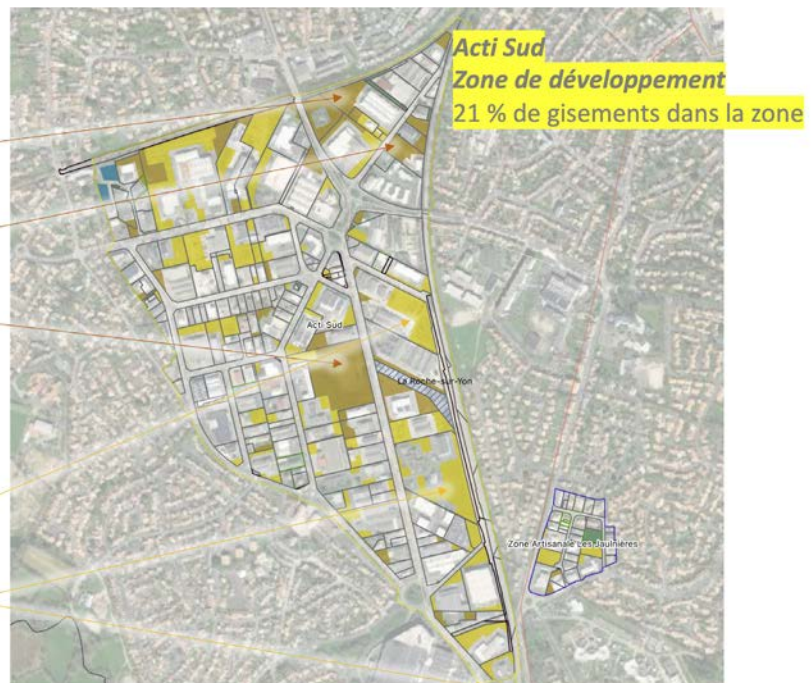
Petits délaissés en foncier public (AFPA, resto du cœur...)

Près de 3 ha de délaissé (Pole emploi)

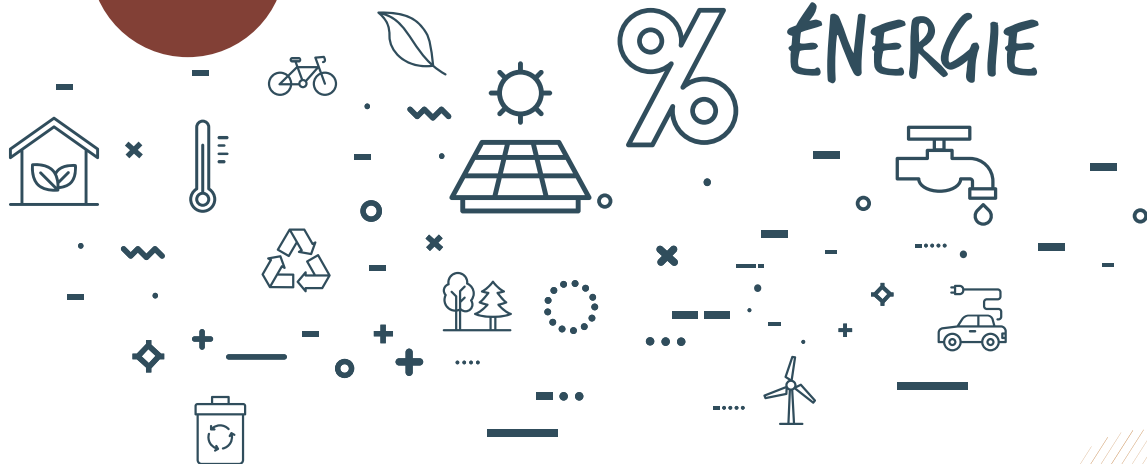
## espaces optimisables 12,2 ha

8 ha de stockage  
Véolia, Prolians, la  
Recyclerie, LNTF...

4 ha de parking  
Kiabi, Leclerc...



# % ÉNERGIE



Marquée par l'envolée des prix, la baisse de la production électrique nucléaire et les incertitudes sur les approvisionnements liés à la guerre en Ukraine, l'actualité récente a une nouvelle fois mis sur le devant de la scène la thématique de l'énergie. Si la politique énergétique est largement pilotée à des échelles nationales voire européennes, la mise en œuvre d'une trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2050 est susceptible de venir impacter un grand nombre de politiques publiques à l'échelle locale : rénovation du parc de logements existants, déploiement d'une mobilité bas-carbone, installations de production d'énergies renouvelables... C'est pourquoi, l'Auran accompagne depuis plusieurs années maintenant les territoires sur la thématique de l'énergie et développe un partenariat actif avec les grands énergéticiens dans le cadre d'un observatoire dédié.

Les travaux développés par l'Auran se déclinent au travers de la compréhension fine des besoins, des leviers et des modes opératoires possibles à différentes échelles.

**À l'échelle des territoires** d'abord, via des démarches de diagnostics énergétiques ou de stratégies énergétiques locales. Elles visent à décrire comment se répartissent les consommations énergétiques et à identifier les ressources mobilisables pour la production d'énergies renouvelables.

**À l'échelle des politiques sectorielles** ensuite, via des approfondissements par sujet comme la valorisation des biodéchets, le déploiement des réseaux de chaleur ou de l'électromobilité...

**À l'échelle enfin des projets urbains** en explorant « in situ » les modes opératoires à mobiliser pour renforcer l'exemplarité de la collectivité ou des porteurs de projets privés sur la réduction de leur empreinte énergétique.




## TRADUCTION DES AMBITIONS AIR-ÉNERGIE-CLIMAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES DANS LE PLUI

En lien avec l'Observatoire partenarial de la Transition Énergétique de l'Auran, la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a sollicité l'Auran pour traduire les orientations du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). À partir d'une évaluation du contenu des documents, l'Auran a traduit concrètement la stratégie air-énergie-climat dans le document d'urbanisme.

L'Auran a rédigé pour cela une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Air-Energie-Climat. Des modifications dans les règles d'urbanisme ont également été travaillées en lien étroit avec chacune des communes. Ce travail a donné lieu au lancement d'une procédure de révision du PLUi permettant de rendre opposable aux tiers cette intégration renforcée des enjeux air-énergie-climat dans les règles de construire et d'aménagement du territoire au travers des différents volets du PLUi. Cette étude pourra faire l'objet d'une transposition à d'autres territoires.

**Cheffe de projet :** Adeline POUX

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED **Livable :** 

## RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ESTUAIRE 2030

Les réponses aux enjeux de décarbonation du secteur industriel sont connues et reposent notamment sur l'efficacité des process mais aussi sur leur électrification et le verdissement des usages par les gaz renouvelables dont l'hydrogène. L'Estuaire de la Loire dans sa partie aval se présente donc à double titre comme un territoire à enjeux pour l'approvisionnement électrique des sites industriels. Dans le cadre des travaux menés au sein de l'Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique, l'Auran et RTE ont souhaité apprécier les évolutions de consommations électriques qui pourraient être induites sur la zone de l'Estuaire à l'horizon 2030.

Si les consommations énergétiques ont tendance à se stabiliser en volume, la quasi-totalité des consommations d'énergie de l'Estuaire de la Loire sont encore issues de sources fossiles. L'étude a permis, à une maille très fine, de quantifier les besoins d'évolutions des usages électriques de la zone industrialo-portuaire à l'horizon 2030. Ces analyses seront intégrées à l'approche globale de la révision du SCoT du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire afin de planifier et lier le plus finement possible planification territoriale et planification énergétique, notamment du réseau électrique.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN **Livable :** 



## Document socle sur la transition Nantes Saint-Nazaire

### **Faire état des éléments structurants du système énergétique de l'Estuaire et des grandes mutations à l'œuvre**

À ce jour, le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire est un territoire très fortement consommateur d'énergies et encore très largement dépendant en énergies fossiles importées via notamment sur le Grand Port Maritime : raffinerie de Donges, terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne...

Avec la mise en service du parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire, le projet de conversion de la centrale électrique de Cordemais du charbon à la biomasse ou encore la production d'hydrogène pour les besoins industriels de l'estuaire... la transition énergétique appelle à une mutation forte des grandes installations de production d'énergies.

L'étude de l'Auran a permis d'instaurer un espace de dialogue entre les élus du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire sur ces grandes mutations à l'œuvre, dans l'objectif qu'elles nourrissent une réflexion conjointe sur les grands déterminants d'une trajectoire énergétique partagée à l'échelle de l'estuaire.

### **Consolider la connaissance des potentiels de production et de réduction des consommations énergétiques à l'échelle Nantes Saint-Nazaire**

La trajectoire énergétique dépend également très largement des capacités d'impulsion et de mobilisation des ressources et des potentiels locaux. Les territoires ne disposent pas tous des mêmes besoins et des mêmes leviers d'action. L'étude de l'Auran a permis de consolider les ambitions et les volontés définies par chaque intercommunalité dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), et de les partager au niveau du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

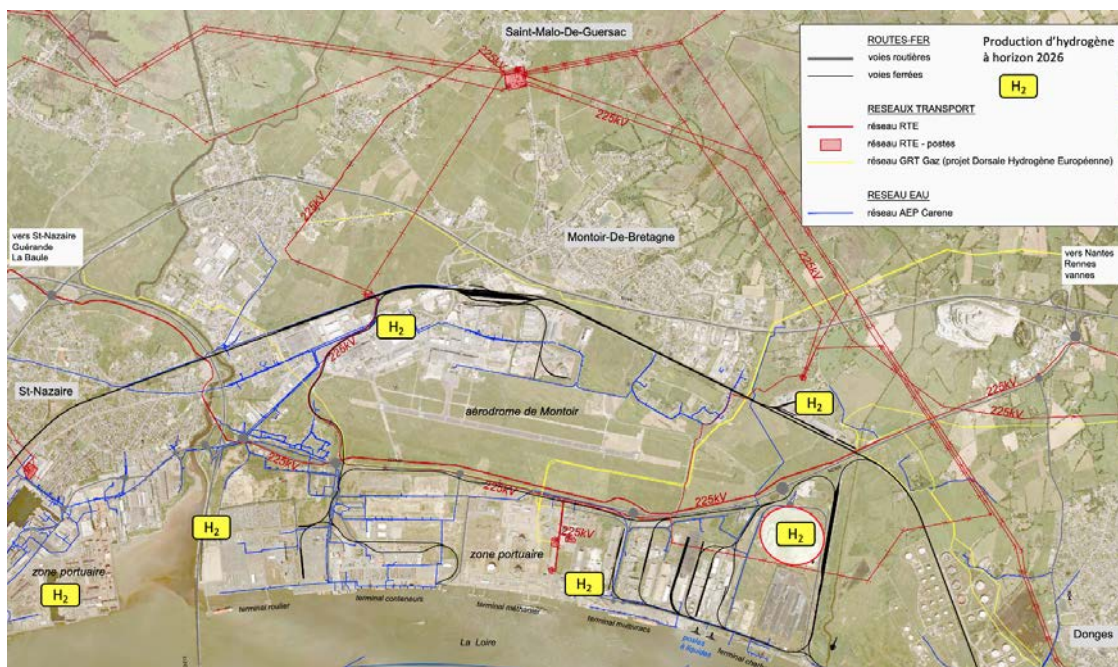
L'étude de l'Auran a notamment permis de recenser les gisements d'énergies renouvelables présents sur les cinq intercommunalités, de les quantifier, de les spatialiser en identifiant les secteurs potentiellement propices à leur déploiement : parcs éoliens terrestres, centrales solaires, réseaux de chaleur, méthanisation agricole... L'étude de l'Auran a conduit également à identifier les grands enjeux de maîtrise de la demande en énergie, portant principalement sur la décarbonation de l'industrie, le déploiement d'une mobilité bas carbone et la rénovation du parc de bâtiments énergivores. Cette étude a mis en évidence les spécificités et axes de coopérations possibles à l'échelle de l'estuaire, voire au-delà, en faveur d'une accélération de la transition énergétique.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED



# énergétique du Pôle Métropolitain



# NATURE & BIODIVERSITÉ



L'imperméabilisation des sols, l'intensification des pratiques agricoles mais aussi le réchauffement climatique marqué par des périodes de sécheresse et de canicules plus intenses... conduisent à bouleverser en profondeur la biodiversité et le bon état des écosystèmes terrestres et aquatiques. L'urbanisme écologique invite ainsi à modifier nos manières d'aménager et de construire pour mettre en avant les « Solutions fondées sur la Nature » en faveur d'une régulation du climat local, d'une restauration de la qualité de l'eau, des sols et de l'air et d'une meilleure santé environnementale.

À la lumière de ces enjeux, l'Auran développe depuis plusieurs années maintenant ses savoir-faire et outils dans l'objectif d'intégrer la nature et la biodiversité comme supports des projets à différentes échelles. Cela a conduit l'Agence à **consolider son cadre d'intervention** et à **développer des méthodologies utiles à tous ses adhérents** pour trois déclinaisons.

**À l'échelle des territoires d'abord**, par l'appui aux stratégies de végétalisation et de renaturation des sols, dans l'objectif d'outiller de nouvelles politiques publiques sectorielles portées par les collectivités ou à proposer des outils réglementaires nouveaux travaillés dans les documents d'urbanisme dans le contexte du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

**À l'échelle des projets ensuite**, par la nécessaire transformation du rapport entre minéral et végétal, de l'équilibre entre trame viaire et trame verte, de la recherche d'aménités renforcées et de qualités restaurées.

**À l'échelle des sites enfin**, et notamment des cours d'école, par ce qu'implique la redécouverte de notre lien avec le vivant, par la confrontation aux enjeux d'usages et de gestion, par la nécessité de ré-approprier une nature sauvage et par l'expérience sensible aux ambiances ou aux matières.



## APPEL À PROJET DE L'ADEME SUR LA ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

L'Auran a déployé en 2022 un volet sur la renaturation des sols dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME « Trajectoires et déclinaison opérationnelle du ZAN » auprès de Pays de Blain Communauté, du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire, de la Communauté de communes Sèvre et Loire et du Département de Loire-Atlantique. L'objectif est de développer une méthodologie de localisation des surfaces minérales et de définir des Zones Prioritaires à Renaturer à l'échelle de ces deux territoires. Cette étude a conduit l'Auran à identifier des sites à renaturer et a permis d'initier des réflexions sur les modes d'action possibles à mettre en œuvre à l'échelle intercommunale dans le cadre d'une stratégie foncière renouvelée. Sur la base des résultats de ce premier démonstrateur, l'objectif est de pouvoir proposer ensuite cette méthodologie à l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran.

**Cheffe de projet :** Enora VACHER

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livable :** 

## STRATÉGIE DE VÉGÉTALISATION & DE RAFFRAICHISSEMENT DE LA VILLE DE NANTES

La Ville de Nantes s'est engagée à mettre en œuvre une politique ambitieuse de renaturation urbaine ayant pour objectif de débitumiser les zones minérales, de restaurer des sols vivants et de végétaliser. En lien avec le Plan Arbre et le Plan Pleine terre développés par la Ville, l'Auran, dans le cadre du développement de ses compétences pour ses adhérents sur la thématique de la renaturation, a accompagné durant l'année 2022 la Direction Nature et Jardins dans l'élaboration d'un état des lieux cartographique précis des surfaces minérales et du patrimoine arboré de la Ville ainsi que l'identification de potentiels d'actions afin de réduire l'artificialisation des sols urbains, de restaurer des sols libres, vivants et perméables, et d'augmenter la canopée et la végétalisation sur l'ensemble de la ville.

**Cheffe de projet :** Enora VACHER

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livable :** 

## ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ADHÉRENTS SUR LES COURS D'ÉCOLE NATURES

En posant la question concrète des cours d'écoles, l'Auran vise à proposer à ses territoires adhérents une démarche projet innovante de transformation des équipements publics. L'objectif est de répondre à la fois aux besoins des enfants, aux enjeux environnementaux et aux réalités quotidiennes d'usages et de gestion. Réaménager les cours d'écoles implique la mobilisation d'une multitude d'acteurs tout au long du projet. En appui des communes de Nantes, de Rezé et d'Indre, l'Agence a accompagné la mise en place d'une équipe projet, coordonné l'intervention d'acteurs divers et co-construit des documents référents pour les futures cours d'écoles. Cette méthodologie développée par l'Auran est maintenant disponible et peut faire l'objet d'une transposition à d'autres territoires.

**Cheffe de projet :** Enora VACHER

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :** 



## Projet de cours d'école et de crèches

### Répondre aux besoins des enfants et s'adapter au réchauffement climatique, un projet global porté par la Ville

Les cours de crèches et d'écoles sont des lieux de découvertes, d'apprentissage, de sociabilisation fondateurs dans la vie des enfants. Pourtant, les cours extérieures sont le plus souvent grises, chaudes, inertes, propices à certains types d'usages, au détriment de tous les autres. Depuis plusieurs années, **au bénéfice de l'ensemble de ses territoires adhérents**, l'Auran développe **de nouvelles méthodologies et solutions de renaturation à l'échelle de l'ensemble de la ville**, en intégrant une approche spécifique **sur les équipements et espaces publics communaux**. Avec l'appui de l'Auran, la Ville de Nantes s'est engagée dans un projet de transformation des écoles et des crèches municipales par des opérations ciblées de végétalisation et de débitumisation.

En étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche, l'accompagnement de l'Auran porte sur la structuration d'une démarche projet globale et cohérente en appui des équipes éducatives des écoles et des crèches et des différents services de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, la formulation de propositions et de préconisations en termes d'intervention, d'aménagement et d'action à engager sur les cours d'école et de crèches existantes, et enfin la participation à la mobilisation des communautés d'acteurs (parents d'élèves, enseignants...) et la préparation des instances de pilotage de la démarche (élus, services...).

### Adapter les gestions, comportements et habitudes au nouveau référentiel en matière d'aménagements, de plantations, de mobiliers

L'objectif est de répondre à la fois aux besoins des enfants, aux enjeux d'adaptation au changement climatique tout en tenant compte des réalités quotidiennes d'usages et de gestion. Concrètement, ont été réalisés en 2022 :

- La concrétisation d'un cahier d'inspiration s'adressant à un public large et permettant de fixer concrètement les principes d'aménagements proposés
- L'accompagnement des usagers par des ateliers de sensibilisation par la mise à disposition de petit matériel permettant de faciliter les nouveaux usages
- La réalisation de cahiers de gestion co-construit entre les services concernés et les usagers
- Des expérimentations permettant de faire des tests « grandeur nature » sur plusieurs écoles de nouveaux aménagements, de nouvelles ambiances, de nouvelles pratiques

La force de cette démarche est de s'assurer, par l'instauration d'un mode projet agile et réactif, de l'implication de tous les acteurs concernés (parents, enfants, services, élus, équipes éducatives, d'animation...) permettant de co-construire une culture commune et partagée des enjeux et des modes d'action à l'échelle de la ville, tout en s'adaptant aux contraintes et aux opportunités propres à chacun des établissements.

**Cheffe de projet :** Léa GUILLOY-MARTOS

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

# natures et résilientes de la Ville de Nantes



Ecole Louis Guiotton  
\_ Ville de Nantes

Un marquage au sol coloré vient tracer un chemin pédagogique à travers la cour et permet de masquer différences de reprises de bitume.

Au total, seulement 3 types de sols ont été utilisés sur cette cour : des copeaux normés, du béton (accès handicapé), et le bitume existant



Square Hotel de Ville \_ Ville de Nantes

Grace à un système de poteaux bois et de cordes, cette installation sur laquelle le houblon peut pousser permet de créer un tunnel végétal, et de l'ombre.



Crèche Babilou à Saint herblain

La pergola recouverte de ganivelle de Châtaigner, système relativement léger et indépendant du bâtiment offre une ombre bienvenue.

Elle est complétée ici de voiles d'ombrages et met l'accent sur la complémentarité des solutions



# ALIMENTATION



Portée par des attentes sociétales fortes, l'alimentation est devenue, en quelques années à peine, un enjeu de politique locale. « Manger local » s'affiche ainsi comme une valeur positive et un levier pour préserver l'environnement et sa santé tout en soutenant l'économie de proximité. Les projets alimentaires territoriaux sont par ailleurs l'occasion de dépasser les périmètres de compétences habituelles des collectivités pour structurer de nouveaux liens villes-campagnes autour des enjeux de santé et d'alimentation. L'Auran anime ainsi un groupe de travail des élus de l'Auran autour de ces enjeux.

En appui des Projets Alimentaires Territoriaux (PATs) ou des démarches de relocalisation de l'alimentation portées par les territoires particulièrement actifs sur ce sujet en Loire-Atlantique, l'Auran a développé **des outils d'observation territoriale** destinés à caractériser la nature, l'organisation et l'ancrage territorial des modèles socio-économiques et techniques qui structurent à l'échelle locale l'économie agricole et les filières agro-alimentaires. Les travaux développés par l'Auran visent également à **détecter les opportunités** pour maintenir une économie agricole et agroalimentaire dynamique, pourvoyeuse d'emplois de proximité, inscrite dans la transition écologique et énergétique et assurant une alimentation en produits locaux de qualité par des filières courtes d'approvisionnement (artisans, restauration, plates-formes, formats de vente...). De nombreuses communes sont également engagées autour d'une évolution rapide de l'approvisionnement des restaurants scolaires vers le bio et le local. L'Auran accompagne ainsi les territoires dans **la mise en œuvre d'actions concrètes** en faveur d'une alimentation de proximité et de qualité et une mise en cohérence des stratégies déployées aux différentes échelles.



# DIAGNOSTIC AGRICOLE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



Nantes Métropole réalise un suivi régulier des exploitations agricoles en place et des espaces agricoles en friche sur l'ensemble du territoire. À partir des données fournies par la Chambre d'agriculture, l'Auran, dans le cadre de ses observatoires, a réalisé en 2022 une actualisation du portrait agricole et des enjeux pour le devenir de l'agriculture sur le territoire. L'Auran a également contribué à la présentation de ces enjeux dans les groupes politiques et techniques de la Métropole, et à la préfiguration d'une stratégie foncière agricole métropolitaine définie sur la base de ces éléments de connaissances et d'enjeux actualisés.

**Chef de projet :** Pascal VIVIEN

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED **Livrables :** % | É | S

## MUTUALISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS BIOS ET LOCAUX DANS LES CANTINES DE NANTES MÉTROPOLE

Dans le cadre de son accompagnement à la mise en œuvre des Projets Alimentaires de Territoire, l'Auran a développé une méthodologie d'analyse des flux d'approvisionnement applicable à l'ensemble des restaurants scolaires. À partir d'un recueil d'informations auprès des communes de la métropole nantaise ayant une cuisine en gestion directe, l'Auran a dressé un état des lieux des pratiques en matière d'approvisionnement de la restauration scolaire. Ces travaux conduiront les communes, en partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire-Atlantique, à pouvoir décliner des propositions opérationnelles concernant l'augmentation de la part des produits bios et locaux dans les approvisionnements et pouvoir effectuer un suivi dans le temps.

**Cheffe de projet :** Adeline POUX

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED **Livrables :** % | É

## MUTUALISATION DES APPROVISIONNEMENTS DU RESTAURANT SCOLAIRE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE

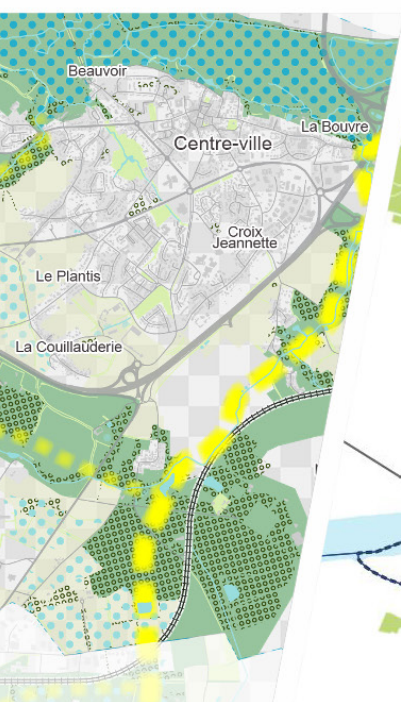
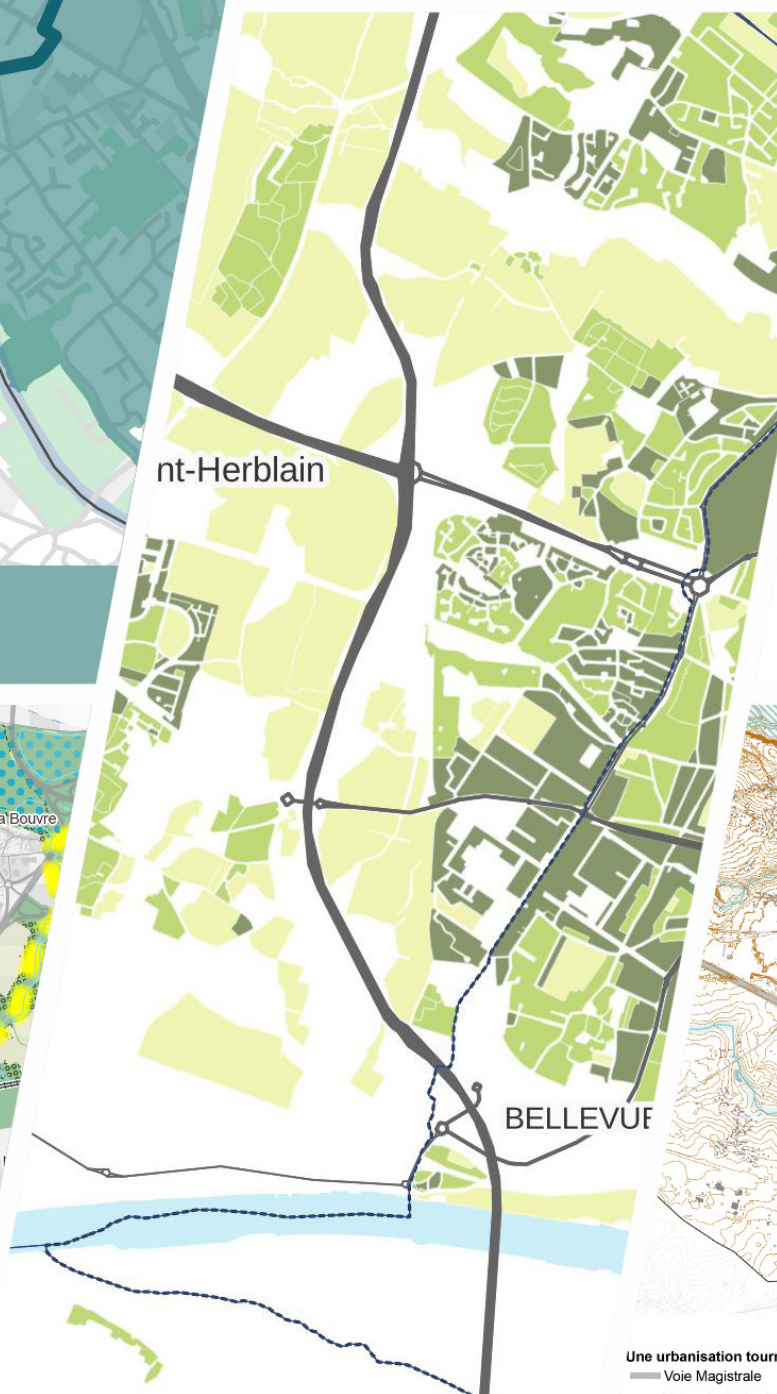
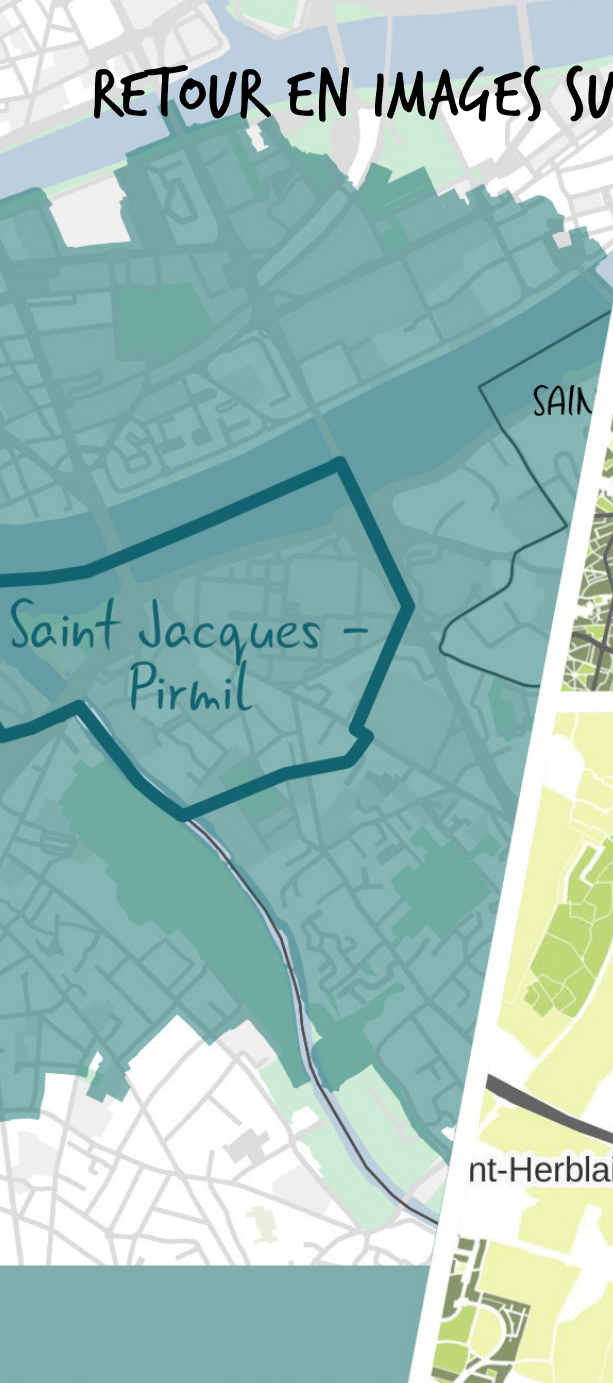
En 2022, l'Auran a poursuivi son appui à la mise en œuvre des projets concrets en lien avec les Projets Alimentaires Territoriaux de ses territoires adhérents et a ainsi accompagné la mise en œuvre d'une réflexion sur la commune de Corcoué-sur-Logne au sujet des liens entre santé et alimentation locale. L'Auran a animé un groupe de travail pour identifier des actions à mener pour valoriser les productions agricoles locales, l'éducation au goût et au bien manger et les liens entre santé et alimentation. Ce projet a été lauréat de l'appel à projets 2022 sur les circuits courts du Département de Loire-Atlantique. Cette démarche pourra faire l'objet d'une transposition à d'autres territoires.

**Cheffe de projet :** Adeline POUX

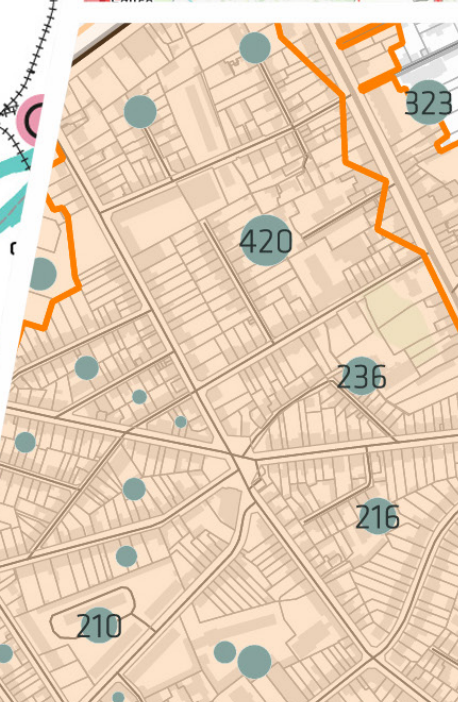
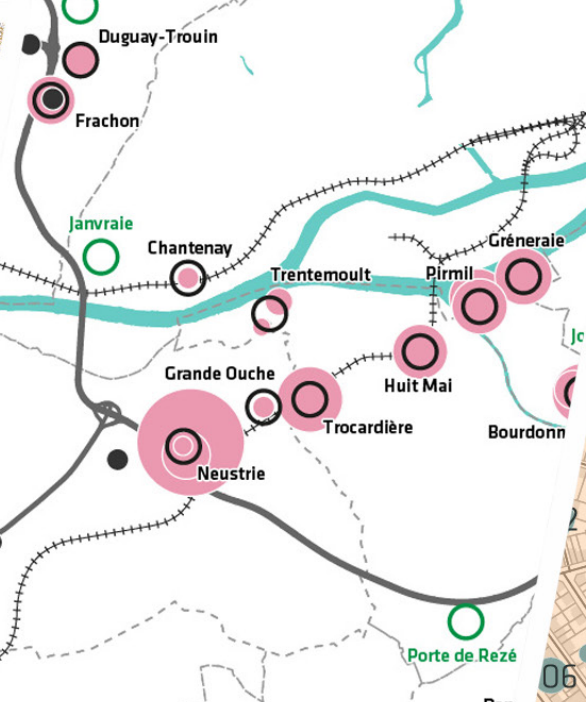
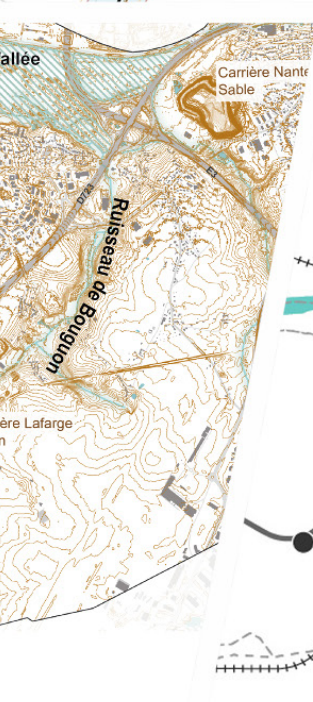
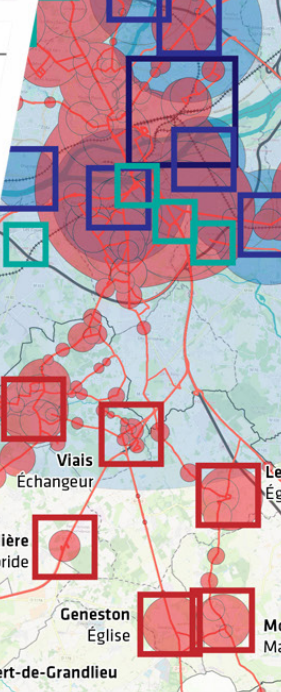
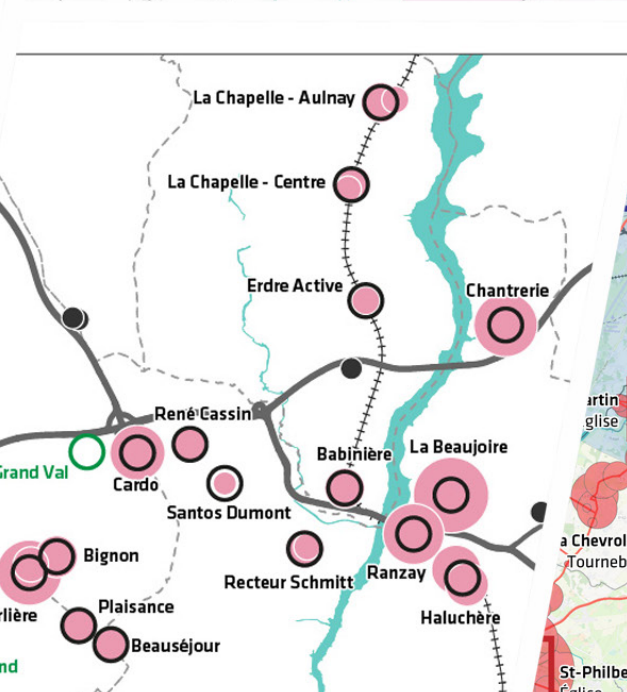
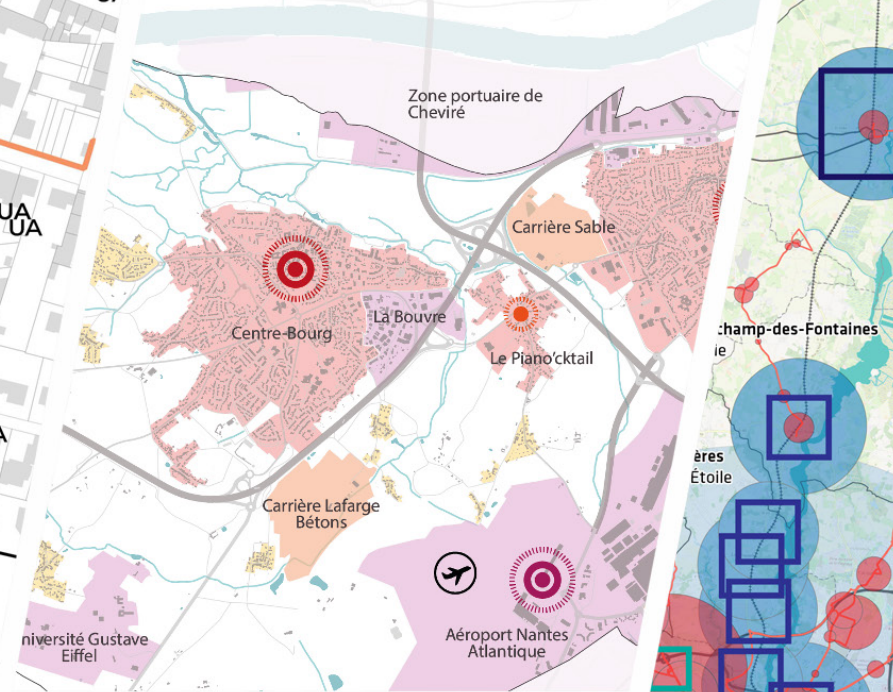
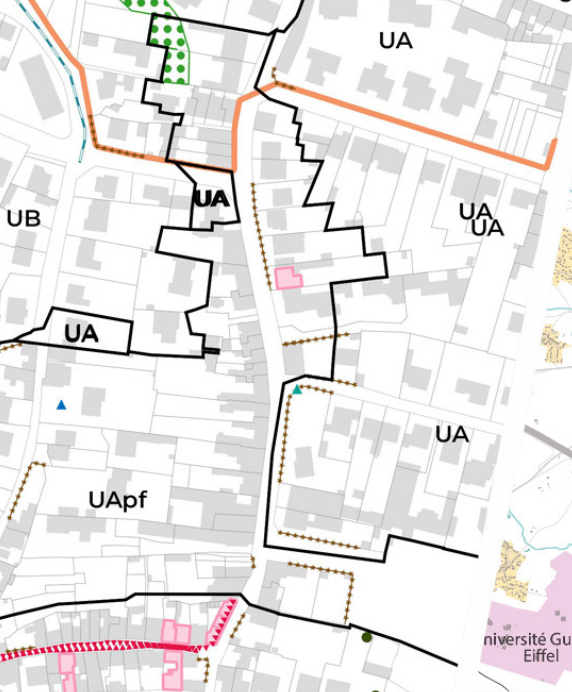
**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED **Livrables :** É | R

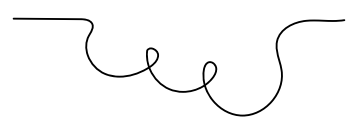
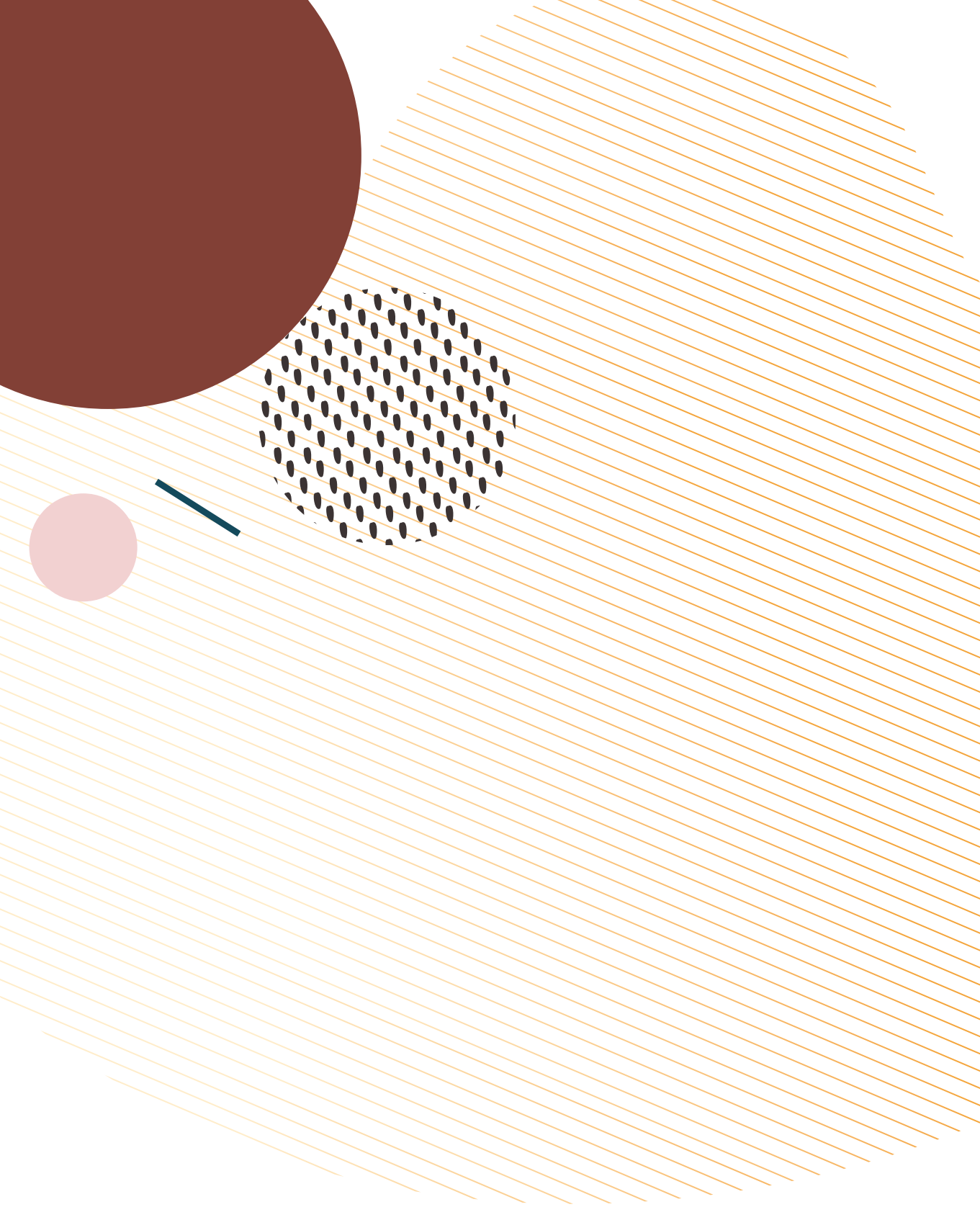


# RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2022



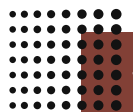
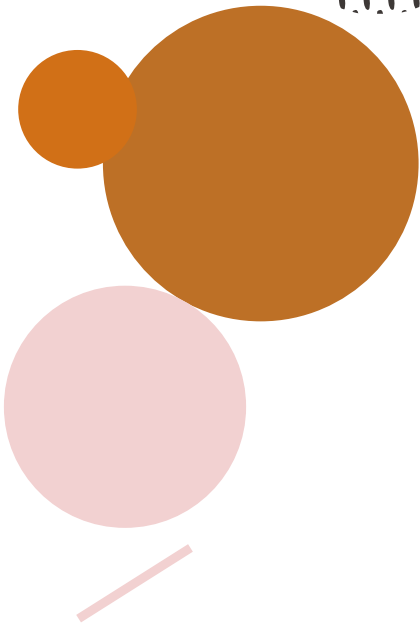




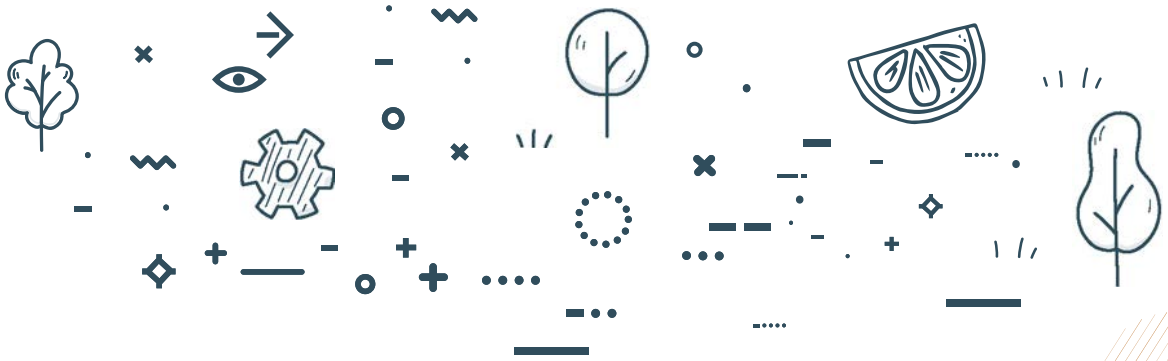




# LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS, EXPÉRIMENTAUX



# NATURE & BIODIVERSITÉ



## DÉVELOPPER LES OUTILS DE L'AURAN D'ANALYSE DU COUVERT VÉGÉTAL

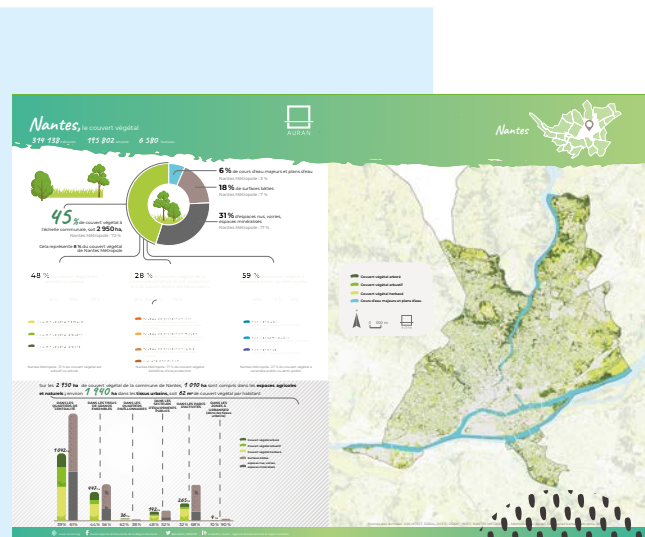
Concevoir une ville plus durable suppose de résoudre un double défi : celui d'intensifier les usages des espaces déjà bâtis (logements, services, emplois...) tout en accordant une plus grande place à la nature en ville (végétation, biodiversité, eau, sols perméables...). Afin de s'emparer de ce défi, l'Auran a développé de nouveaux outils d'aide à la décision.

À partir des premiers développements, l'Auran a formalisé en 2022 des analyses et des indicateurs à l'échelle de chacune des 24 communes de Nantes Métropole. Ces éléments de connaissance nouveaux permettent pour la première fois de pouvoir objectiver, sur une base commune et partagée, les caractéristiques de la végétation en place, dans les secteurs privés et publics, dans les espaces urbains et naturels. Ces travaux ont donné lieu à la publication d'une Synthèse de l'Auran accompagnée de fiches communales accessibles sur le site de l'Auran et à la diffusion de ces nouvelles données utiles à la mise en place de politiques de renaturation.

**Chef de projet :** Pascal VIVIEN

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :** % | |





## STRUCTURER ET RENFORCER LA CANOPÉE ARBORÉE

Après avoir développé l'outil cadastre vert sur la métropole nantaise puis à l'échelle de la Loire-Atlantique, l'Auran a poursuivi en 2022 le développement de ses travaux sur la nature en ville en cherchant à caractériser finement la « canopée arborée » constituée des arbres de grand développement, par l'exploitation des toutes premières données en 3D disponibles à l'échelle locale. L'objectif est de guider plus efficacement les plans et programmes d'aménagement portés par les collectivités ou les acteurs de la ville sur l'identification des îlots de fraîcheur, des ensembles arborés structurants, des secteurs bien dotés ou sous dotés en végétation arborée... L'Auran a exploité les résultats de ces travaux dans les études de planification territoriale ou de projets urbains réalisées en 2022. Ces travaux pourront par ailleurs faire l'objet d'une transposition à d'autres territoires.

**Chef de projet :** Pascal VIVIEN

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED **Livrable :** %





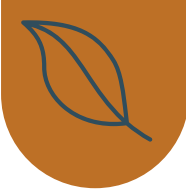
## ANALYSE DES DIFFÉRENTES DONNÉES DE MOBILITÉ & TOUR D'HORIZON DES SOLUTIONS EXISTANTES

La donnée joue un rôle essentiel dans les politiques de mobilité des territoires. En plus de permettre de qualifier et d'évaluer les offres et services de mobilité qui sont mis en place (données statiques : offre, fréquentation...), la régénération des sources de données doit permettre de mieux qualifier les nouvelles pratiques de mobilité, s'agissant notamment des nouvelles solutions connectées (covoiturage dynamique, transport à la demande dynamique). L'Agence a engagé en 2022 un travail de datascience en commençant par l'analyse de ces nouvelles sources dont la mobilisation permettrait d'aiguiller efficacement les collectivités territoriales dans l'ajustement continu de leurs politiques de mobilité.

**Chef de projet :** Vincent CAILLARD

**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

**Livrable :** %



# ÉNERGIE



## VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES BIODÉCHETS

**n° 77** Avril 2022  
Les synthèses de l'Auran

**Quand les biodéchets deviennent ressources**

Élaborer des organes, faire d'éléments de déchets autres que gelatines, les biodéchets constituent à ce jour une part importante de la poubelle des ménages et des entreprises. Pour maximiser leur impact positif sur l'environnement, il est essentiel de les valoriser. C'est pourquoi l'Auran a initié un projet de diagnostic territorial de la filière des biodéchets afin que ces déchets constituent une richesse organique exploitable pour un retour au sol ou la production d'énergie renouvelable. Si la lutte contre le gaspillage alimentaire concerne depuis une dizaine d'années, les enjeux sont importants.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la réglementation impose la généralisation du tri à la source des biodéchets à tous les producteurs, ménages et professionnels. Les collectivités, compétentes en matière de gestion des déchets ménagers, doivent être en mesure de proposer à tous citoyens une solution adaptée de tri des biodéchets. Des dispositifs de traitement (composteur ou broyeur-composteur de jardin et broyeur-composteur) sont déjà mis en œuvre sur le territoire de Nantes Métropole. Une offre de service privée se développe par ailleurs, la distribution des professionnels producteurs de biodéchets. Cependant, les volumes triés aujourd'hui restent peu élevés au regard des 50 000 tonnes de biodéchets alimentaires produits par an.

La valorisation des biodéchets triés à la source vers des systèmes centralisés (plateforme de compostage ou méthanisation) implique le déploiement à l'échelle locale de collectes séparées, qui assure le triage et le transport des biodéchets vers des plateformes de traitement. Mais comment les fonds de production ou les transformateurs et les citoyens peuvent-ils être impliqués dans la mise en œuvre de ces collectes séparées ? Comment mobiliser efficacement les citoyens, entreprises et collectivités pour garantir la réussite du déploiement ? Quelle logique opérationnelle ? Quelle contribution au respect de l'équilibre carbone et quelle impact sur les pratiques agricoles ?

La réalisation d'un diagnostic précis à l'échelle de l'Auran, en partenariat avec CCEC, s'est attachée à réaliser une approche territoriale de la gestion des biodéchets alimentaires en s'appuyant sur l'analyse de données socio-économiques mais également en recueillant plusieurs témoignages. Elle permet d'améliorer la connaissance territoriale et d'affiner localement le déploiement de cette filière.

**51 000 tonnes de biodéchets alimentaires** sont produites en France par an.

**45%** de la production de biodéchets est collectée par les collectivités.

**810 gros producteurs** (hors de l'industrie & Cret) sont impliqués dans la production de biodéchets.

**20%** de la surface agricole métropolitaine est utilisée pour la production de compost à partir des déchets.

**1 sur 2** des producteurs de biodéchets n'a pas de solution de traitement adaptée.

**Livré par l'Auran**

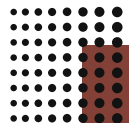
Les biodéchets constituent à ce jour une part importante de la poubelle des ménages et des entreprises et une richesse organique exploitable pour un retour au sol ou la production d'énergie renouvelable. S'ils sont dirigés aujourd'hui massivement vers les centres d'enfouissement ou d'incinération, comment territorialiser ce gisement et mobiliser cette ressource pour demain, optimiser sa valeur énergétique et organique ?

La valorisation des biodéchets triés à la source vers des systèmes centralisés (plateforme de compostage ou méthanisation) implique le déploiement à l'échelle locale de collectes séparées. La réalisation d'un diagnostic précis s'imposait. L'Auran s'est attachée à déployer une approche territorialisée de la gestion des biodéchets alimentaires en s'appuyant

sur l'analyse de données socio-économiques mais également en mobilisant plusieurs opérateurs. Cette étude de l'Auran permet d'améliorer la connaissance territoriale et d'affiner localement la compréhension des enjeux de cette filière. Enfin, elle prépare la mise en conformité de la collectivité au regard de la loi qui prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets d'ici fin 2023.

**Chef de projet :** Guilhem ANDRIEU

**Directeur de projet :** Yann KEROUREDAN **Livrable :**



# SANTÉ



## PRÉFIGURATION D'UN OBSERVATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT

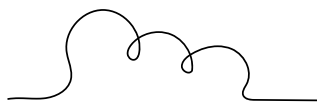
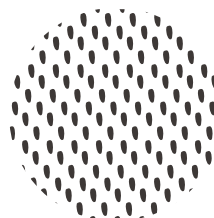
En lien étroit avec Nantes Métropole, l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Observatoire régional de la santé (ORS) en Pays de la Loire, l'Auran a démarré en 2022 la structuration d'un Observatoire autour des enjeux de santé globale, et en particulier de santé environnementale.

Il s'agit pour l'Auran d'apporter son concours à la structuration d'une Observation territoriale capable de compléter la connaissance de l'offre de soin au sein des différents territoires par des indicateurs de bonne santé environnementale et de bien-être des habitants. L'Auran a ainsi démarré l'identification des données pouvant être rassemblées dans le cadre de cet Observatoire (pratique de la marche à pied et du vélo, proximité avec un espace vert public, logements vétustes ou dégradés...) et a participé aux séminaires et groupes de travail dédiés à la construction de la future politique métropolitaine de santé.

**Cheffe de projet :** Louise CHARPENTIER

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED

**Livrables :** % | 





# DATASCIENCE

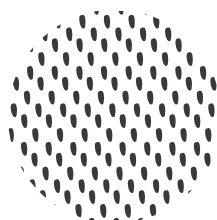


## EXPLORATION DE NOUVELLES DONNÉES ET MISE EN PLACE DE NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES EN APPUI DES TRAVAUX DE L'AURAN

L'Auran modernise en permanence ses pratiques et ses outils numériques, en faisant appel notamment à l'Intelligence Artificielle pour croiser un très grand nombre de données et compléter ainsi les méthodologies d'analyse statistique plus classiques. Les travaux déployés par l'Auran en 2022 ont notamment conduit à poursuivre le développement d'outils de traitement et de visualisation de données (Observatoire des copropriétés, observatoire du commerce...), d'interprétation automatisée de photographies aériennes (cadastre vert, îlots de chaleur urbains...) mais également de l'exploitation exploratoire de nouvelles données (fréquentation des pôles commerciaux, évolution des temps de parcours en véhicule motorisé sur les principaux axes routiers...). L'Auran renforce également chaque année ses protocoles internes en matière de sécurisation et de traitement de données (charte informatique, application du règlement général sur la protection des données, accès aux serveurs...).

**Chef de projet :** Abdou DIOUCK

**Directeur de projet :** Romain SIEGFRIED **Livrable :** %



## Les projections démographiques

### Une actualisation des projections démographiques

Depuis plusieurs années, l'Auran a développé un outil de projection démographique à l'échelle de la Loire-Atlantique et de ses territoires. Différents scénarios sont établis reposant sur quatre hypothèses : mortalité, fécondité, migrations longue distance (entre le département et le reste de la France/Étranger) et migrations courte distance (d'une commune à l'autre au sein du département). L'horizon de la projection est établi à + 25 ans par rapport aux dernières données disponibles. Ces projections sont réalisées à l'échelle départementale puis sont déclinées à l'échelle de chaque intercommunalité. En 2022, une actualisation des projections de population a été réalisée afin de prendre en compte les dynamiques les plus récentes. Quatre scénarios ont été élaborés :

- Une poursuite des dernières tendances dans les intercommunalités (dans un contexte d'une hausse de l'espérance de vie, une baisse de la fécondité et le maintien d'une attractivité résidentielle forte)
- Une croissance diffuse sur tout le territoire (dans un contexte d'une hausse de l'espérance de vie, une baisse de la fécondité et le maintien d'une attractivité résidentielle forte)
- Une baisse des échanges migratoires en lien avec la difficulté des ménages à obtenir un logement (dans un contexte de ralentissement de l'attractivité résidentielle)
- Une croissance diffuse sur tout le territoire (dans un contexte de ralentissement plus important de la fécondité)

### Une étude en cours en lien avec l'Insee, le Département de Loire-Atlantique et Nantes Métropole

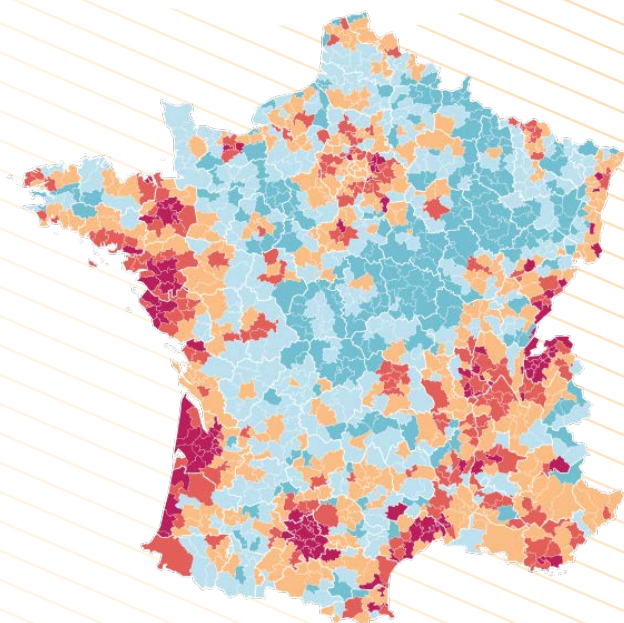
Fin 2022, l'Insee a actualisé ses projections de population à l'échelle des régions et des départements. En 2023, l'Insee en partenariat avec l'Auran, le Département de Loire-Atlantique et Nantes Métropole va réaliser de nouveaux scénarios de projections démographiques (ajustement des hypothèses de fécondité, espérance de vie et migrations résidentielles) pour mieux prendre en compte les spécificités locales et pouvoir ainsi disposer de scénarios de projections partagés. L'étude permettra d'appréhender la répartition de la croissance démographique, les besoins en logements ou encore d'infrastructures (gestion des déplacements domicile-travail, équipements publics), entre les territoires au sein du département.

Ces projections alimenteront des études sur d'autres thématiques telles que les besoins en logements futur d'un territoire ou encore la projection du nombre d'emplois.

**Cheffe de projet :** Charlotte THOMAS-MOREL

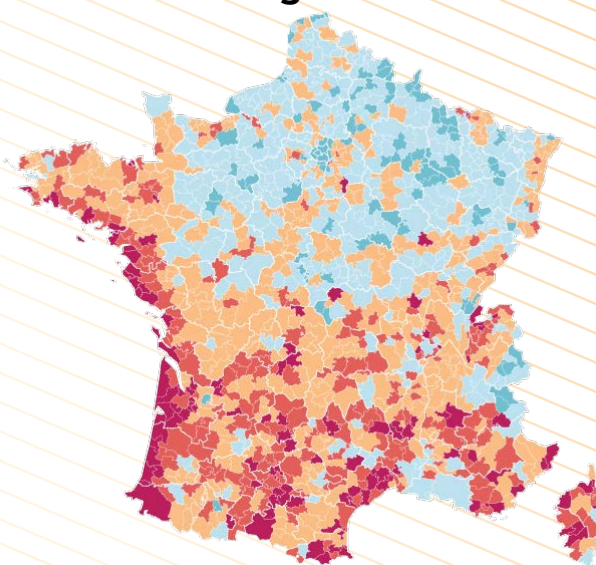
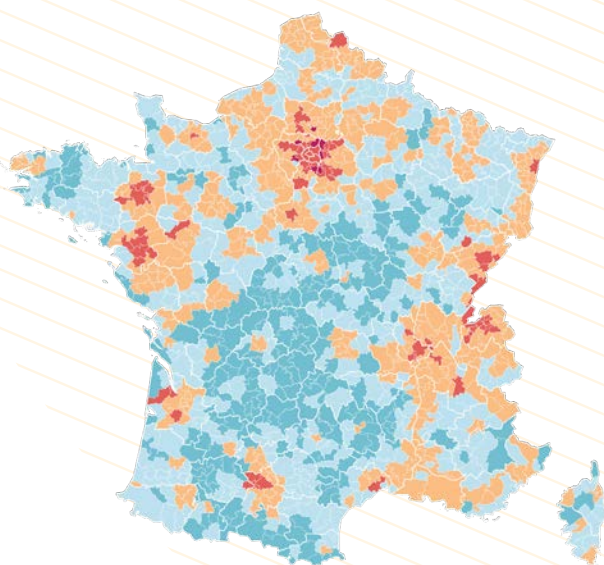
**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU

# Évolution de la population 2014-2020



**Solde naturel**

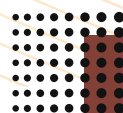
**Solde migratoire**

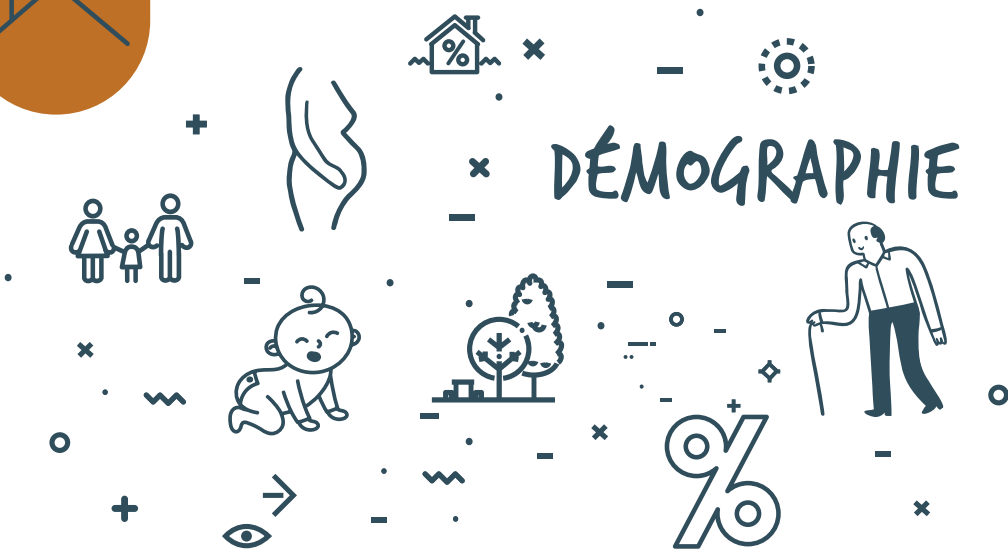


Variation annuelle  
moyenne par  
intercommunalité

- Inférieure à -0,5 %
- 0,5 % à +0 %
- +0 % à +0,5 %
- +0,5 % à +1 %
- Supérieure à +1 %

Géographie au 01/01/2023 - Source : Insee RP2009-2014-2020, État-Civil - Réalisation : Auran - Janvier 2023





## PROSPECTIVES SCOLAIRES COMMUNALES

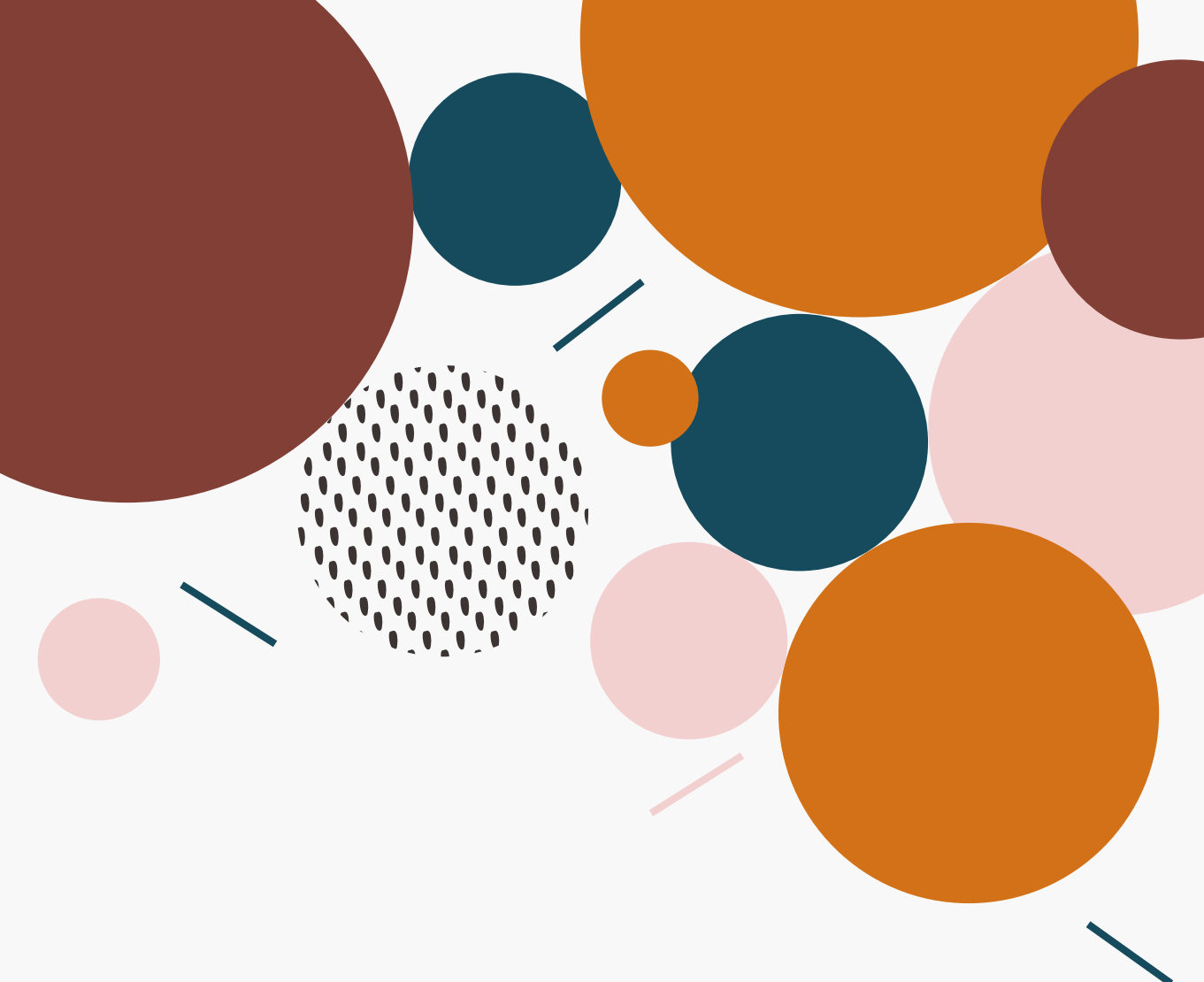
Les travaux de projections démographiques en Loire-Atlantique et les prospectives scolaires sont étroitement liés. Ces dernières sont de précieux avant-postes de l'analyse des dynamiques démographiques locales pour fiabiliser et consolider les résultats produits pour l'ensemble de nos adhérents. Les prospectives scolaires permettent d'anticiper l'évolution des effectifs scolaires et d'en mesurer les impacts (ouverture/fermeture de classe...), et/ou de redécoupage de carte scolaire. En 2022, ces études ont été réalisées à Bouaye, Bouguenais, La Chapelle-sur-Erdre, Mauves-sur-Loire, Orvault, Saint-Sébastien-sur-Loire et Sautron. Pour Nantes, un travail fin sur 4 secteurs scolaires a été réalisé pour comprendre les facteurs expliquant la baisse des effectifs scolaires.

**Cheffe de projet :** Charlotte THOMAS-MOREL


**Directeur de projet :** Hervé PATUREAU


**Livrable :**






 [www.auran.org](http://www.auran.org)

 Auran-Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise

 @AURAN\_NANTES

 LinkedIn / Auran - Agence d'urbanisme de la région nantaise